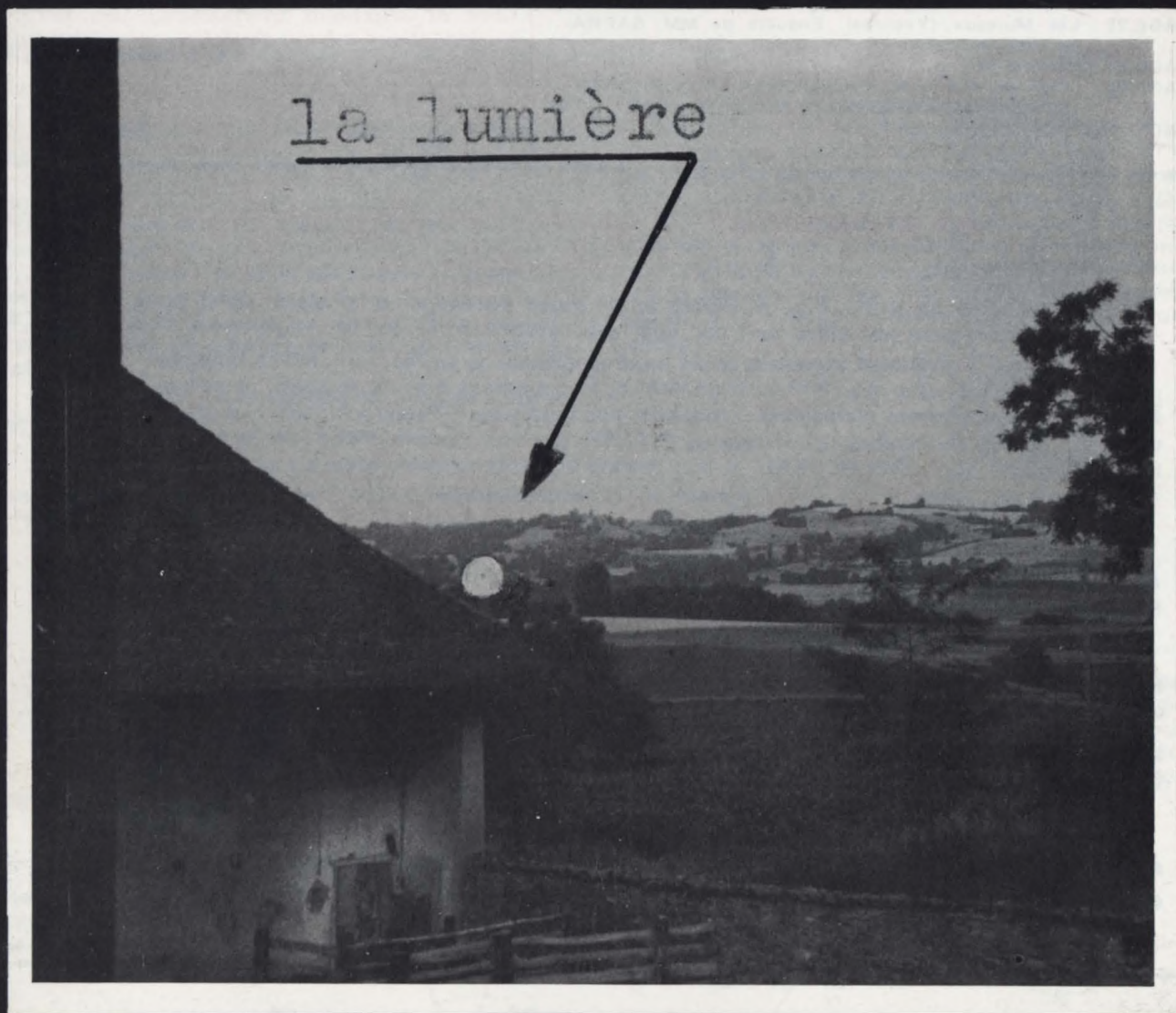


FÉVRIER
1977
N° 162

LUMIERES DANS LA NUIT

20^e ANNÉE
LE N° 4,50F

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES ET PROBLEMES CONNEXES



■ **LES PIÈCES DU PUZZLE** (p. 3)

■ **ENQUÊTE A MONSIREIGNE**

(Vendée) (p. 18)

■ **CI-DESSUS :**

TORCHEFELON (ISERE)

LE 19-6-76 (p. 12)

■ **COURRIER RÉSUFO** (p. 24)

LUMIÈRES DANS LA NUIT

Fondateur : R. VEILLITH

Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux.

VOICI LE CONTENU DE CE NUMERO :

- PAGE 3 : Les pièces du Puzzle, par J.P. PETIT
PAGE 8 : Le Luc (Var)
PAGE 9 : Dans le Var : OVNI en vol (communiqué par l'ADEPS - Méditerranée)
PAGE 10 : Passage d'OVNI à basse altitude sur Orange (Vaucluse), par J.P. TROADEC
PAGE 11 : Près d'Entraigue (Vaucluse) par J.M. CERVANTES et Th. CRESPIY
PAGE 12 : Dans l'Isère, par MM. BATTISTON et PERRIN
PAGE 14 : Observation à Longages (Hte Garonne) par MM. J.P. DELRIEU et G. ROMEO
PAGE 15 : Dossier de Cadours (Hte Garonne) par Mme LACANAL et M. CATTIAU
PAGE 18 : Enquête à Monsireigne (Vendée) par MM. FAVROU et ROBERT
PAGE 21 : Enquête à Montluçon (Allier) par le groupe 03100
PAGE 22 : Les Mureaux (Yvelines), Enquête de MM. SAFRANIONEK et SERAY
PAGE 24 : Courrier Résufo
PAGE 26 : Lettre ouverte de M. Claude POHER à M. VIEROUDY, ou l'étude spectrographique du Phénomène OVNI
PAGE 28 : Nouvelles récentes

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous paraît digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans parti pris.

Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs.

Nos articles, photos, dessins sont protégés par la loi de 1957 sur la Propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans autorisation.

ABONNEMENT (joindre 1 F en cas de changement d'adresse)

Nous publions :

- LUMIERES DANS LA NUIT, revue mensuelle de 28 pages consacrée au problème OVNI (avec toutefois un seul numéro pour juin-juillet ainsi que pour août-septembre), ce qui fait 10 parutions chaque année.
- DECALAIRE, supplément trimestriel de 28 pages (paraissant en janvier, avril, juillet, octobre).

Edité en collaboration avec la Fondation Ark'all, et présentant dans de multiples domaines (Emissions Formes — Transmutations biologiques — Systèmes non Cartésiens — Parapsychologie — modèles cosmologiques, etc . . .) les Recherches et Découvertes ébauchées par une nouvelle «Forme de Pensée» qui considère le VIVANT sous son aspect GLOBAL, et non comme un enchaînement mécaniste plus ou moins sophistiqué.

FORMULES D'ABONNEMENTS (ne souscrire qu'à l'une d'elles)

- A/ Abonnement complet annuel (LDLN + DECALAIRE) : ordinaire : 55 F — de soutien à partir de : 66 F
B/ Abonnement annuel à LDLN seulement : ordinaire : 38 F — de soutien à partir de 47 F

ETRANGER : majoration de 10 F. pour les formules A et B ci-dessus. Règlement par mandats internationaux ou autres moyens. Les coupons-réponses internationaux sont acceptés : un coupon = 1,20 F.

VERSEMENTS ET CORRESPONDANCE : à adresser à M. R. VEILLITH, « Les Pins » - 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON - FRANCE. C.C.P. : 27.24.26 N LYON (ou par chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).

ATTENTION !

- SEULE L'ENVELOPPE PORTE LA MENTION (EN ROUGE) QUE VOTRE ABONNEMENT EST TERMINE.
- LORS D'UN REABONNEMENT, VOUDRIEZ-VOUS NOUS RAPPELER VOTRE NUMERO D'ABONNE FIGURANT SUR L'ENVELOPPE AU-DESSUS DE VOTRE NOM. MERCI.

UN RECORD !

Savez-vous qu'en l'espace de 10 ans (de 1968 à 1977) notre revue LDLN n'a subi qu'une seule augmentation de prix, de 9 % ; toutes les autres étant strictement liées, soit à un plus grand nombre de pages ; soit à plus d'exemplaires inclus dans l'abonnement.

Alors, pour poursuivre notre route de la sorte, continuez à faire des adhésions autour de vous, à rechercher des points de vente valables en librairie ; et pour ceux qui le peuvent à souscrire l'abonnement de soutien. Merci de tout cela.

LUMIERES DANS LA NUIT

(GROUPEMENT INTERNATIONAL
DE RECHERCHES)

COMITE DE REDACTION

Ch. GUEUDELLOT, F. LAGARDE,
M. MONNERIE, R. VEILLITH.

† R. OLLIER,

CONSEILLER TECHNIQUE (Problème M.O.C.)

Aimé MICHEL

LES PIECES DU PUZZLE

par Jean-Pierre PETIT
Chargé de Recherches au CNRS

Voici une nouvelle étude de Jean-Pierre PETIT, dont la très grande importance et la part d'inédit n'échapperont à personne. Nous en sommes à un point crucial ou effectivement, certains commencent à assembler les pièces d'un puzzle gigantesque, que l'on nomme UFOLOGIE. Est-il surprenant de constater que les maîtres d'œuvre de cet assemblage soient des scientifiques de haut niveau, et qu'il revient à Jean-Pierre PETIT, Maurice VITON, sans oublier Claude POHER, de pouvoir le faire ?

N'est-il pas réconfortant de s'apercevoir que ce puzzle n'est pas un jouet

Depuis quelques mois des Théories visant à expliquer certains comportements des OVNIS semblent avoir atteint un certain niveau de crédibilité scientifique. Nous voudrions ici informer les lecteurs de l'état d'avancement des travaux que nous poursuivons, monsieur Maurice Viton et moi, sur les aérodynes MHD. Pour les principes généraux, renvoyons les lecteurs à l'exposé inclu dans le livre de J.C. BOURRET « le nouveau défi des OVNIS », édition France Empire, ou à des articles parus dans des revues spécialisées.

Nous travaillons actuellement en utilisant l'analogie hydraulique .

Lorsqu'on perturbe la surface libre d'un liquide, apparaissent des rides qui sont l'analogie fidèle d'un phénomène sonore (Fig. 1).

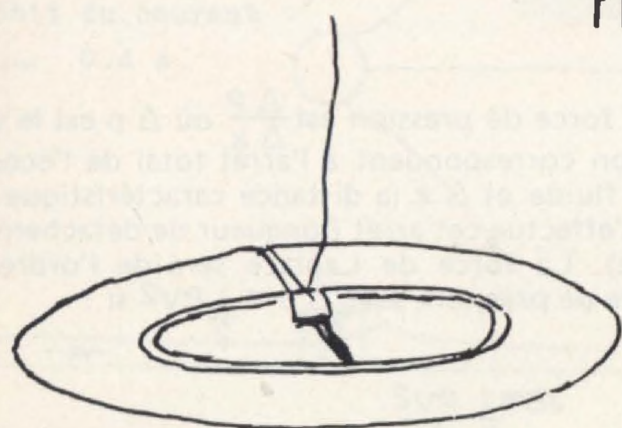


fig.1

Si on déplace un objet à la surface d'un liquide, deux cas peuvent se présenter suivant que la vitesse de déplacement est plus faible ou plus élevée que la vitesse de propagation des rides (Fig. 2)

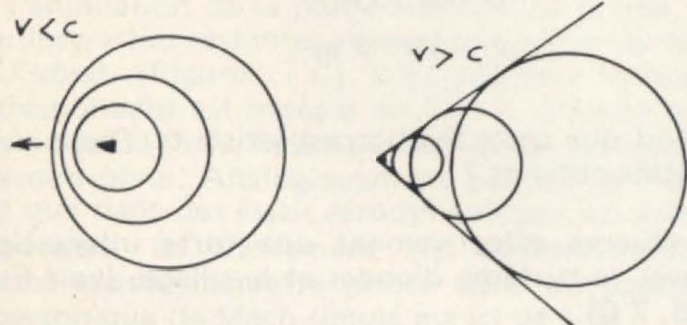


fig.2

On retrouve le classique schéma de Mach. Il se trouve que les équations qui gouvernent la géométrie des vagues de surface sont les mêmes que les équations des ondes de choc. Il y a donc une analogie très fidèle. Et, avant l'avènement des ordinateurs, tous les laboratoires de mécanique des fluides possédaient une cuve à analogie hydraulique pour étudier par ce biais la structure des ondes de choc créées par un modèle. Sur la figure 3 on voit le système d'ondes créé par un cylindre.

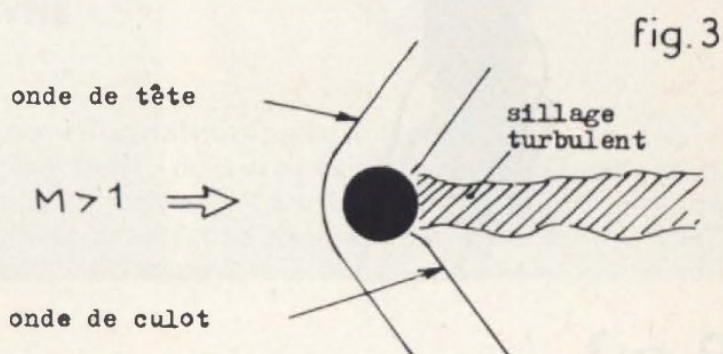
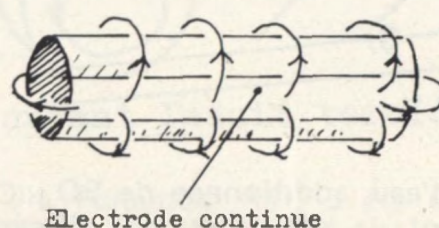


fig.3

L'image est exactement la même, qu'il s'agisse d'un cliché pris dans une soufflerie supersonique (visualisation par strioscopie) ou pris dans une cuve à analogie hydraulique. Ceci dit, nous allons créer un système de forces de Laplace dans le fluide, en suivant l'idée due à M. VITON.

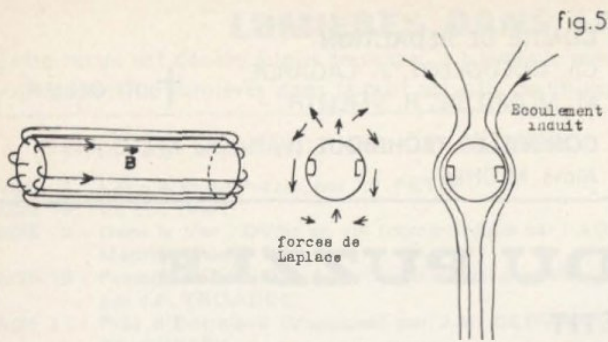


Electrode continue

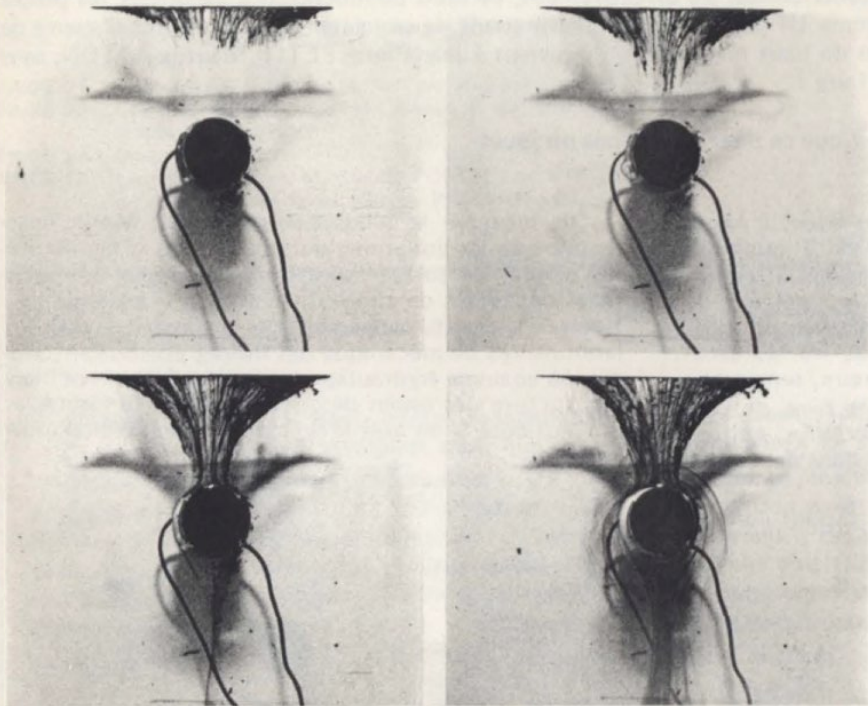


fig.4

Sur la figure 4 on voit schématiquement la distribution de courant créée dans l'eau par le générateur électrique débitant à travers les électrodes. Cette distribution se combine avec un champ \vec{B} axial, crée par l'aérodynes pour donner des forces correspondant à la figure 5.

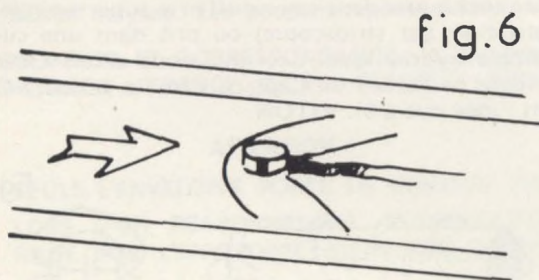


Ces forces créent un écoulement du fluide, également représenté sur la photographie.



Ecoulement MHD induit par une maquette cylindrique, dans de l'eau au repos \varnothing maquette : 25 mm. Eau +3 % HCl.
 Champ B : 220 Gauss, perpendiculaire au plan de figure, créé par la maquette elle-même.
 Courant I = 0,2 A
 Vitesse induite : quelques millimètres par seconde. Le dégagement gazeux traduit l'électrolyse.

Venons en maintenant aux expériences d'analogie hydraulique. Elles sont fort simples (Fig. 6). Placée



dans un écoulement d'eau additionnée de $SO_4 Cu$ et d'un agent mouillant, la maquette, qui affleure, crée son système de rides très visibles, ainsi qu'un sillage très turbulent. Un champ magnétique intense (18.000 Gauss) est appliqué perpendiculairement au plan d'eau. Cette valeur du champ est nécessaire pour obtenir une action suffisante sur le fluide. En effet, la valeur J de la densité de courant ne peut dépasser quelques ampères par centimètre carré, à cause du phénomène d'électrolyse. La force de Laplace est JB, où J est en ampère par m^2 et B en

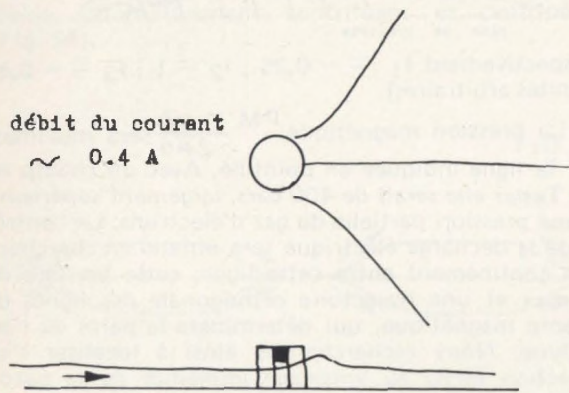
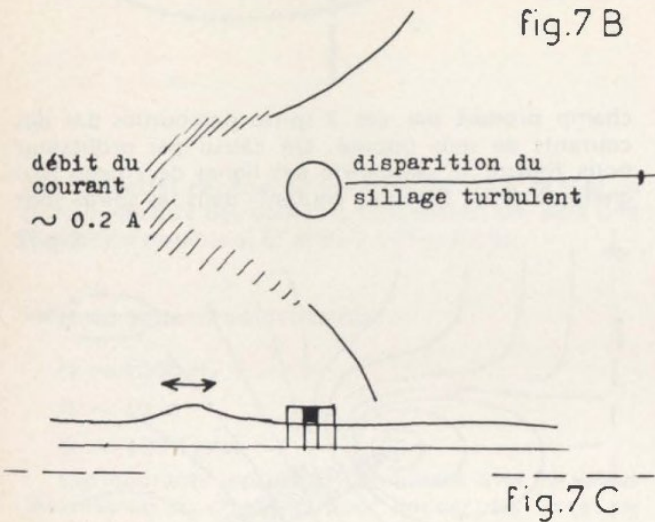
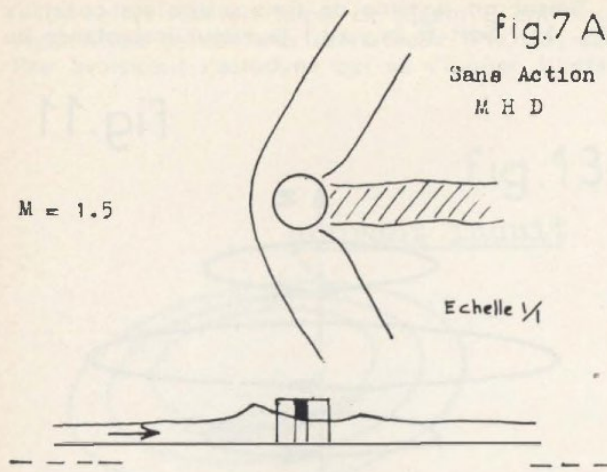
Tesla. La force de pression est $\frac{\Delta P}{\Delta x}$ où Δp est le saut de pression correspondant à l'arrêt total de l'écoulement du fluide et Δx la distance caractéristique sur laquelle s'effectue cet arrêt (longueur de détachement de l'onde). La force de Laplace sera de l'ordre de cette force de pression, avec $\Delta p = \frac{1}{2} \rho V^2$ si :

$$JB \approx \frac{1}{2} \frac{\rho V^2}{\Delta x}$$

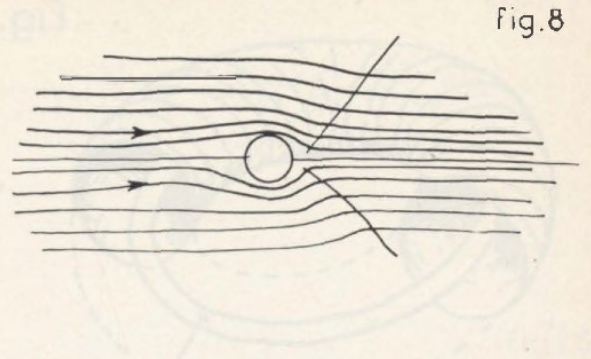
Avec J = 10^4 Ampères / m^2
 B = 1,8 Teslas
 $\rho = 10^3$ kg/ m^3
 V = 0,15 m/s
 $\Delta x = 10^{-3}$ m

On voit que cette relation est satisfaite. Quels sont les résultats obtenus ?

On observe effectivement une forte interaction MHD avec le système d'ondes et le sillage. (voir Fig. 7 A, 7 B, 7 C).



La figure 7 A montre le système rides-sillage en l'absence d'action MHD. L'application du courant fait disparaître le sillage turbulent, distord l'onde frontale qui s'épaissit dans sa partie frontale et fait disparaître les ondes aval. Un débit supérieur du courant entraîne l'anihilation de la partie frontale de la ride, tandis que les parties restantes viennent se placer sur le culot de l'objet. (Figure 7 C). L'écoulement hydraulique correspondant est indiqué en Fig. 8. Comme on peut le voir toute la surface libre du liquide, en amont, est devenue plate. Analogiquement parlant cela signifierait que dans des essais aérodynamiques on aurait fait disparaître le phénomène de compressibilité, en amont d'une maquette placée dans un écoulement supersonique (le Mach simulé est ici de 1.5).



L'onde résiduelle peut très bien, nous le pensons, être éliminée. Et nous allons nous y employer.

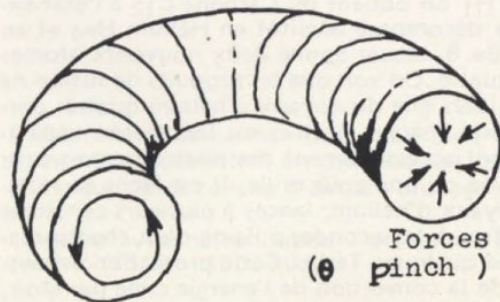
Ces expériences analogiques sont un préalable indispensable à des expériences aérodynamiques. aucun d'entre nous n'avait été capable de prévoir a priori le phénomène observé. Nous disposons maintenant de résultats qualitatifs précieux. L'anihilation de la partie frontale de l'onde est un résultat important. Il y a neuf chances sur 10 (car l'analogie est très fidèle) que nous parvenions à reproduire ce phénomène dans un flux gazeux supersonique. Mais le chemin est encore long, qui nous mène à ces essais en soufflerie. Car il faut tout d'abord s'assurer du bon contrôle et de la stabilité de la décharge électrique, très bon d'équilibre, que nous créerons dans l'air. Ces difficultés sont évoquées dans «le nouveau défi des OVNIS».

AU SUJET DE LA MOTORISATION D'UN AERODYNE

Deux informations pour le lecteur.

Ralph Moir, du Lawrence Livermore Laboratory, a publié un rapport (LLL UCRL 76096) où il évoque les recherches effectuées aux USA sur la fusion MHD. Quel est le principe ?

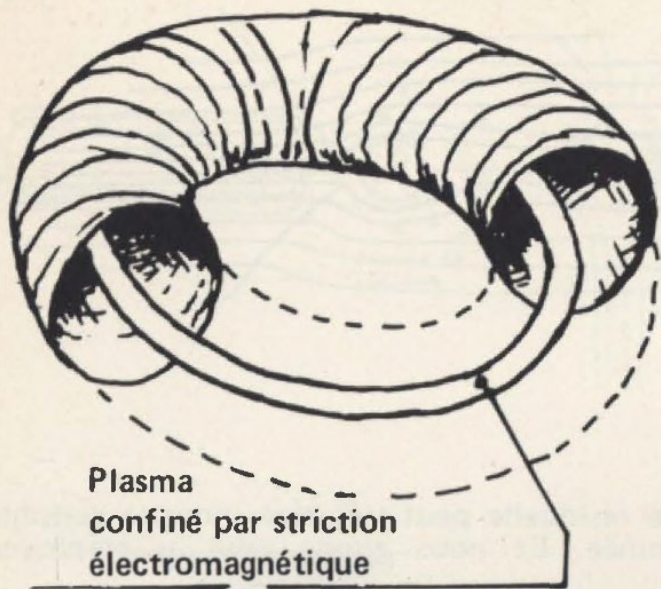
fig.9



courant Induit toroidal

Un Tokamak ATC a été utilisé à Princeton en 1975 pour faire des essais de compression de plasma. Le Tokamak est une chambre Toroidale contenant un mélange 50 % Deuterium, 50 % Tritium. Autour du solénoïde un bobinage crée un champ magnétique azimuthal. La variation brutale de ce champ (courant 1 méga-ampère) crée des courants induits dans le mélange gazeux, lesquels, combinés avec ce même champ donnent à des forces de Laplace $\mathbf{j} \times \mathbf{B}$ provoquant lastriction du plasma (θ pinch) en un cordon azimuthal (fig. 10).

Fig.10



Les expériences de Princeton font état de températures et pressions atteintes importantes. Ralph Moir (qui est un des dirigeants du département des machines à miroirs magnétiques du Lawrence Livermore Laboratory, Labo occupant 5000 personnes aux USA) dit que les conditions de Lawson (conditions critiques d'ignition thermonucléaire du plasma) peuvent être atteintes par cette voie MHD. S'il en est ainsi, le plasma va alors se détendre radialement. La compression des lignes de champ magnétique entraîne alors production de courant électrique, avec un rendement pouvant atteindre 90 %. Cette phase d'expression a été simulée dans une autre expérience, l'énergie additionnelle étant fournie par un laser au CO₂. Des f.e.m de 100.000 volts ont été ainsi obtenues à Argone Laboratory, avec des rendements de 70 %.

Il est clair que cette formule de conversion directe débouche sur une machine «deux temps», semblable quoique plus simple que celle que j'avais décrite dans «le nouveau défi» (fréquence de l'ordre de 1 à 10 kilohertz). La seconde information concerne les réactions de fusion thermonucléaire. Il y a peu de gens qui savent que la fusion ne crée pas automatiquement de radio activité.

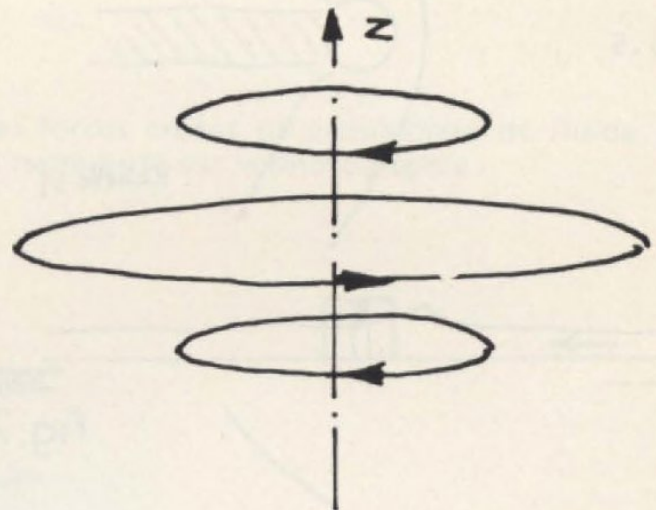
Ainsi, en combinant du Bore 11 avec de l'hydrogène léger H₁ on obtient du Carbone C₁₂ à l'état excité qui se décompose aussitôt en Hélium He₄ et en Béryllium Be 8, lequel donne deux nouveaux atomes d'hélium quatre. On voit que les produits de fusion ne sont constitués que de noyaux d'hélium quatre, porteurs de deux charges électriques. Des réactions parasites donnent accessoirement des neutrons, mais dans la proportion de une pour mille. Il est facile de réfléchir les noyaux d'hélium, lancés à plusieurs centaines de kilomètres à la seconde, à l'aide d'un champ magnétique de quelques Teslas. Cette protection est aussi la base de la conversion de l'énergie citée par Moir, puisque la réflexion de ces noyaux (particules α) est utilisée pour produire de l'électricité. Les neutrons, qu'on ne peut arrêter par un champ puisqu'ils sont neutres, et qui produisent une intense radioactivité induite dans les matériaux environnants, se trouvent pratiquement absents de cette 2^{me} génération de fusion. (Réf. Scientif American 1974, laser fusion).

UN AERODYNE A INDUCTION

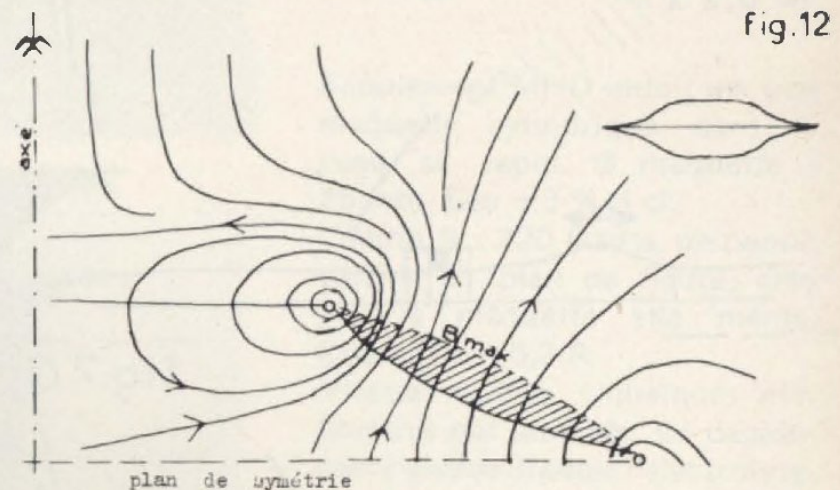
Nous avons imaginé, avec Maurice Viton, une nouvelle classe d'aérodynes MHD que nous présentons ici :

Soient un système de trois solénoïdes coaxiaux (fig. 11). Soit $\vec{B}(x,y,z,t)$ la valeur instantanée du

fig.11



champ produit par ces 3 spires parcourues par des courants de sens opposé. Un calcul par ordinateur nous fournit la géométrie des lignes de champ magnétique (Fig. 12). Les courants dans les spires sont



respectivement $I_1 = -0,35$; $I_2 = 1$; $I_3 = -0,35$ (unités arbitraires).

La pression magnétique $P_M = \frac{B^2}{2\mu_0}$ sera maximale sur la ligne indiquée en pointillé. Avec un champ de 10 Teslas elle serait de 400 bars, largement supérieure à une pression partielle du gaz d'électrons. Le contrôle de la décharge électrique sera obtenu en cherchant son confinement entre cette ligne, cette barrière de B max et une trajectoire orthogonale des lignes de champ magnétique, qui déterminera la paroi de l'aérodynes. Nous rechercherons ainsi à localiser l'interaction MHD au voisinage immédiat de la paroi, suivant une idée due à VITON.

Maintenant nous allons prendre des courants alternatifs dans les trois spires.

$$I_1 = -0,35 I_0 \cos 2\pi Nt$$

$$I_2 = I_0 \cos 2\pi Nt$$

$$I_3 = -0,5 I_0 \cos 2\pi Nt$$

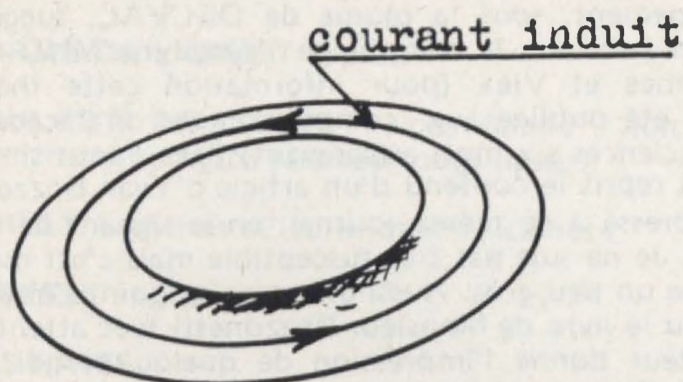
Courants en phase, de même fréquence N.

La variation du champ va s'accompagner d'un champ induit E obéissant à l'équation de Maxwell :

$$\vec{\nabla} \times \vec{E} = - \frac{\delta \vec{B}}{\delta t}$$

Si l'effet Hall est faible ce champ E' entrainera l'apparition de courants azimuthaux (Fig. 13) dans l'air avoisinant l'aérodyné qui va s'ioniser. L'inten-

fig.13



sité de l'effet dépend de la valeur de crête de B et de la fréquence N des courants inducteurs. On aura une ionisation notable si E' atteint 10^6 volts/m.

Nous obtiendrons les valeurs :

$$N \sim 1000 \text{ Hz}$$

$$R \sim 10 \text{ m}$$

$$B \sim 100 \text{ Teslas}$$

Les courants induits se combinent avec la valeur instantanée du champ B pour donner des forces de Laplace qui, si l'effet Hall reste modéré, seront radiales, alternativement centrifuges et centripètes (Fig. 14).

fig.14



A ce stade l'engin ne fait qu'agiter radialement l'air et l'intégrale de la quantité de mouvement communiquée sur une alternance est nulle.

Diminuons la valeur du champ au dixième de la valeur critique. Les courants induits vont tomber aussitôt à une valeur insignifiante.

Sauf . . . si nous décidons de contrôler l'ionisation au voisinage de la paroi ! Ces méthodes de contrôle d'ionisation peuvent être variées, simples ou sophistiquées. Il faut, bien sûr, que le temps de réponse t de ce dispositif ionisateur, soit faible devant la période T du champ.

Parmi les dispositifs simples : un ensemble d'électrodes pariétales : (Fig. 15).

fig.15

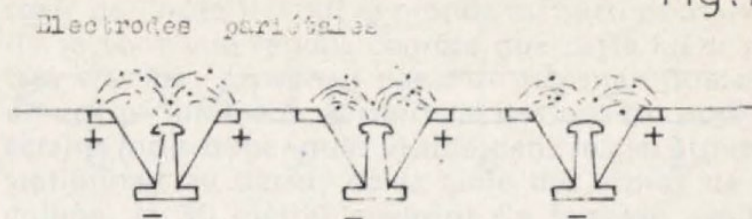
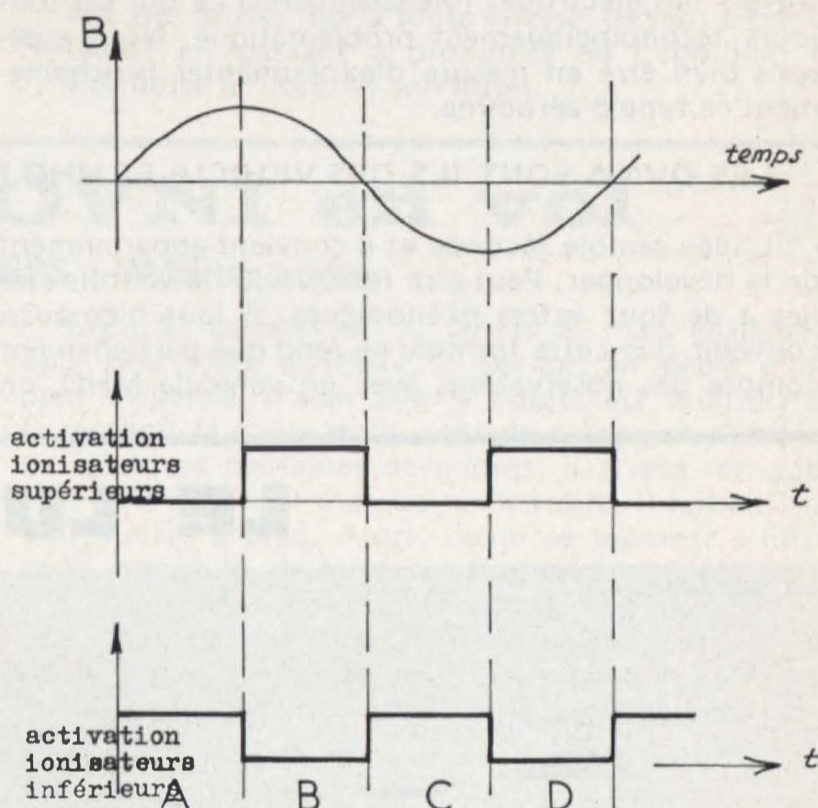
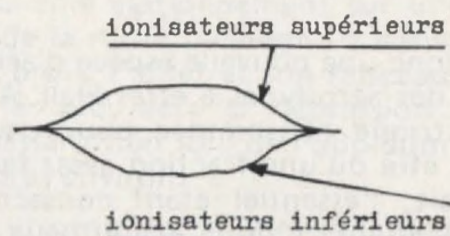


fig.16



Ces électrodes enrichissent le milieu ambiant en électrons et permettent un contrôle de la conductivité électrique de la couche d'air au voisinage de la paroi.

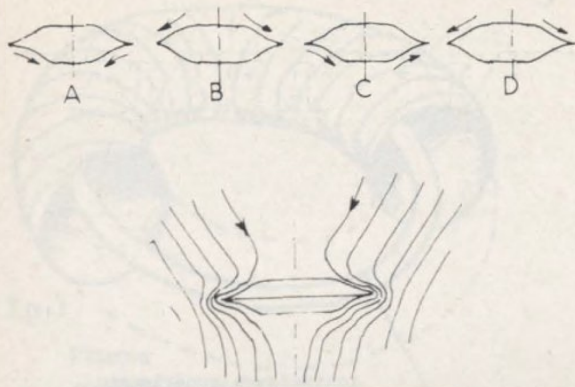
Autre système ionisateur : utilisation d'hyperfréquences (2500 - 3000 MHz).

Avec de tels systèmes nous avons donc la possibilité de contrôler la conductivité électrique en tout point de la paroi. Définissons la séquence suivante (Fig. 16). Que deviennent alors les forces de Laplace (ou de Lorentz) ? Voir Figure 17.

Ces forces radiales interviennent toutes (fréquence 1 à 10 KHz) devraient induire une circulation gazeuse génératrice de portance, comme il est indiqué sur la figure.

N.B. En jouant sur le temps de recombinaison, il n'est peut-être pas nécessaire de maintenir l'ionisation pendant le quart de période $T/4$ complet.

fig.17



Voici donc une nouvelle espèce d'aérodynes MHD, différents des aérodynes à effet Hall. A priori la puissance électrique consommée pour créer l'ionisation ne devrait être qu'une fraction assez faible de la puissance totale, l'essentiel étant consacré à créer des puissants courants induits azimutaux, qui circulent donc sans nécessiter de forts passages de courant à travers des électrodes (Méga-ampères) ce qui est toujours technologiquement problématique. Nous espérons bien être en mesure d'expérimenter prochainement ce type d'aérodyne.

LES OVNIS SONT ILS DES VEHICULES MHD ?

L'idée semble féconde et il convient apparemment de la développer. Peut-être les OVNIS doivent-ils être liés à de tout autres phénomènes. Il faut bien aussi convenir que cette formule ne rend que partiellement compte des observations avec un véhicule MHD, on

ne peut pas effectuer des virages à 90° à mach 10, ou des disparitions sur place, et il y a quand même des limites aux accélérations envisageables. Et bien entendu, cette formule MHD ne solutionne pas le problème des voyages interstellaires pour autant.

Pour finir je voudrais évoquer une remarque assez désagréable publiée par le groupe OURANOS. Ce groupement, sous la plume de DELVAL, suggérait qu'en publiant la théorie de l'aérodyne MHD dans «Science et Vie» (pour information cette théorie avait été publiée aux comptes rendus de l'académie des sciences six mois auparavant) j'avais tout simplement repris le contenu d'un article d'Yvan Bozzonetti, adressé à ce même journal, en le signant de mon nom. Je ne suis pas très susceptible mais c'est quand même un peu gros. Aussi une mise au point s'impose. J'ai lu le livre de Monsieur Bozzonetti avec attention. L'auteur donne l'impression de quelqu'un qui, par son intuition, a senti un certain nombre de phénomènes, mais qui, faute de bagage scientifique suffisant n'a pas réussi à construire quelque chose de cohérent. La thèse de Bozzonetti pourrait se résumer ainsi : «c'est de la MHD, il y a des champs magnétiques, une décharge, des systèmes ionisateurs».

Je ne voudrais pas discréditer quelqu'un qui a probablement beaucoup travaillé pour essayer de construire quelque chose. Bozzonetti n'est peut-être pas lui-même à l'origine du commentaire de Delval. Mais comme ce texte mettait ma probité scientifique en cause, je suis obligé de préciser que jouer avec les pièces d'un puzzle est une chose, les assembler en est une autre.

Jean Pierre PETIT

LE LUC (VAR)



Vue prise de la terrasse de l'hôtel Paris-St-Trop (Commune du Luc) 2me observation du Mardi 9 Juillet 74.
A : 1er stationnement - B : 2me stationnement

DATE DE L'OBSERVATION : Mardi 9 Juillet 1974

HEURE : 22 h 30 environ

LIEU DE L'OBSERVATION : Hôtel Paris St-Trop.
LE LUC

NOM DU TEMOIN : Monsieur Dailly

PROFESSION : Propriétaire de l'Hôtel

DOMICILE : à l'hôtel à l'époque. Aujourd'hui à Flaspans

AUTRES TEMOINS : 2 touristes suisses de Neuchatel
Le personnel de l'hôtel : serveuse, barman, cuisinier

Les gérants actuels de l'établissement employés à l'époque.

CIEL : beau — étoilé

ORIENTATION : du Nord au Sud

BRUIT : Néant

FORME DE L'OBJET : aplati

COULEUR DE L'OBJET : pas éclairé : noir, mais diffusant un gros faisceau rouge dessus.

TAILLE : environ «2 voitures américaines»

VITESSE : lente

LES FAITS

Il était 22 h 30 environ, des touristes Suisses dinaient sur la terrasse de l'établissement, lorsqu'ils furent stupéfaits de voir la colline à l'Est de l'hôtel (à moins de 100 mètres de celui-ci) s'illuminer et flamboyer soudainement. Quelque peu apeurés (croyant à un incendie de forêt, courant en été), ces touristes sont allés prévenir le patron et les employés (à l'inté-

rieur de l'hôtel). Tout le monde est sorti pour «voir». Ils se sont vite rendus compte que cette lueur rouge très vive ne provenait pas d'un feu mais que c'était un rayon lumineux sortant de dessous un objet non éclairé (noir donc, mais visible dans le ciel étoilé) qui stationnait au dessus de la cime des arbres de cette colline. (à 30 mètres environ) Ce faisceau avait une puissance incroyable et toute la colline était éclairée. L'objet avait la taille de «2 voitures américaines» selon les dires de l'hôtelier Monsieur Dailly qui possède une voiture de ce type. Il était aplati.

Après avoir stationné 3 à 4 minutes au dessus de cette colline, l'objet s'est déplacé sans bruit et lentement vers le Sud. Il a traversé la RN 7 et est venu faire un deuxième stationnement sur une colline de l'autre côté de la route pendant 10 minutes environ. Ensuite sans bruit, l'objet et son faisceau se sont déplacés vers le Sud, vers la dépression Gonfaron - Pignans en passant non loin de l'oppidum de Fouirette (à 400 mètres environ).

NOTA : Il est à signaler que Monsieur Dailly avait observé un ou deux ans auparavant une boule de feu très grosse filer à toute vitesse, de nuit d'Est en Ouest en passant à proximité de l'oppidum de Fouirette et donc de son hôtel.

Dans le Var OVNI en vol

(communiqué par l'ADEPS — Méditerranée)

Date : avril 74

Heure : 2 heures

Témoin : Stéphane X . . . , domicilié à Ste-Maxime

Durée de l'observation : 15 minutes

Enquêteur : Raymond DEFENDENTE de l'ADEPS

Circonstances de l'observation : le témoin arrive en voiture à la plage des Salins. Il est accompagné d'une très jeune femme. Cette dernière aperçoit sur la mer, un «objet» bizarre et lumineux, de couleur jaune orangé, entouré d'un halo. La forme générale est légèrement aplatie par dessus et nettement arrondie en dessous. On ne distingue aucun détail. Il est difficile de donner un ordre de grandeur et des distances parcourues par le phénomène et de ses propres mesures. Cela tient à la nuit et au manque de repères nettement visibles.

L'observation : Cette lumière se rapproche de la côte. Elle laisse derrière elle une légère trainée lumineuse. Puis, elle s'immobilise au dessus de la mer. Très impressionnée, la jeune femme exige que son compagnon la ramène chez elle. Les deux témoins remontent dans la voiture dont le capot est face à la mer, donc à l'objet lumineux.

Stéphane X . . . allume ses phares. Alors, l'objet disparaît à l'horizon de la mer, à une allure vertigineuse. Peu rassuré, le couple part pour Saint-Tropez. En cours de route, la jeune femme se penche à l'extérieur du véhicule pour faire un tour d'horizon. Elle signale alors au conducteur que le phénomène lumineux est revenu et qu'il survole la voiture et la suit avec la même vitesse.

Ils aperçoivent un homme qui sur la route leur indique la lumière et paraît apeuré. Ils ne s'arrêtent pas et continuent à vive allure. La voiture sera suivie pendant quatre kilomètres. L'OVNI s'arrêtera aux premières maisons de Saint-Tropez. Mr X . . . recommande sa passagère à son domicile et prend congé.

Ensuite, poussé par la curiosité, mais également «par une sorte d'appel», il décide, en dépit d'une peur évidente, d'aller voir si l'objet est toujours là. Il reprend la route qu'il vient de parcourir. Au bout de quelques centaines de mètres, il arrête son véhicule sans raison et marche sur la route. Il fait environ 500 mètres à pied. Alors, l'ovni se présente à lui, il reste immobile, de même forme, avec la même intensité lumineuse. Instinctivement le témoin agite ses bras, fait des signaux. Il est persuadé, sans raison valable, que quelqu'un doit l'apercevoir. Il ne remarque aucune réaction. Il agit ainsi pendant plus d'une minute.

Mais seul dans la nuit, il a de nouveau très peur et décide de s'enfuir. A cet instant précis, l'objet tombe en chute verticale rapide. Stéphane X . . . croit qu'il va s'écraser au sol. Mais en une fraction de seconde l'engin se redresse en faisant un angle aigu, matérialisé par sa vitesse et disparaît à une allure fantastique. Il laisse derrière lui une légère trainée lumineuse. Le témoin est pris de panique et rentre chez lui profondément troublé. Dans les jours suivants, il ne ressentira aucun trouble physique ou psychique particulier. Il restera très troublé. Il manifesterà l'intention à plusieurs reprises de revenir sur les lieux de son observation. Seule, la peur l'empêche de le faire. Mais il sait, sans l'expliquer, qu'un jour il reviendra dans les parages pour réaliser une nouvelle «rencontre» . . .

Sa jeune amie refuse obstinément de parler de son expérience. On imagine ses raisons purement personnelles . . .

Quelques renseignements sur le témoin : Il habite Sainte-Maxime et est professeur, de Sciences Naturelles. Il a 42 ans. Il a résidé pendant de nombreuses années à la Nouvelle-Calédonie où il a eu à connaître des cas de télépathie et constaté des phénomènes paranormaux. Quoiqu'il en soit, il est volontiers rationaliste, réfute le spiritisme et l'occultisme. Son entourage

suite bas de la p. 10

Passage D'OVNI à basse altitude sur ORANGE (Vaucluse)

par Jean-Pierre TROADEC

Lieu : Orange, Quartier «Portail Lançon» et route nationale 7 à la sortie d'Orange direction Avignon.

Date : samedi 15 mai 1976

Heure : 23 h 30

Témoin : il y en a 3 — des adolescents dont les âges respectifs sont 11 - 17 - 18 ans.

Mlle M.F., étudiante, résidant à Orange.

Les 2 autres sont 2 garçons qui par crainte du ridicule ont préférés ne pas donner leur nom. Mlle F. désire, en cas de publication, garder l'anonymat.

Provenance du fait : Suite à un article passé dans la presse (appel aux témoins) le père de Mlle M.F. est venu trouvé Mr JP TROADEC en lui disant que sa fille avait été témoin avec 2 amis de l'évolution dans le ciel d'un phénomène pour le moins insolite.

Mlle F. fut contactée par l'enquêteur, les 2 autres témoins n'ont pas voulu se faire connaître, mais ont accepté que Mlle F. parle d'eux.

LES FAITS :

Murielle F. et ses 2 amis étaient le samedi 15 mai dans le Quartier d'Orange Portail Lançon (près de l'Arc de Triomphe). Ils attendaient la venue de 2 autres copains qui devaient arriver en moto. Le ciel était dégagé et clair, sans vent. Les étoiles étaient visibles. Quand vers 23 h 30 le garçon âgé de 17 ans voit au lointain (de l'ordre de plusieurs km) en direction de l'Ouest une lumière qui arrive vers eux à une allure vertigineuse. Cette lumière est de couleur jaune et est très éblouissante. De plus elle clignotait (même rythme qu'un clignotant de voiture). Au fur-à-mesure qu'elle avançait vers eux sa forme se précisait. Quand elle atteignit Orange on distingua la forme d'un ci-

Suite de la p. 9. VAR

ge dit qu'il se moquait des personnes qui faisaient état devant lui de «soucoupes volantes». Il n'avait jamais lu d'articles ou d'ouvrages sur les OVNIS.

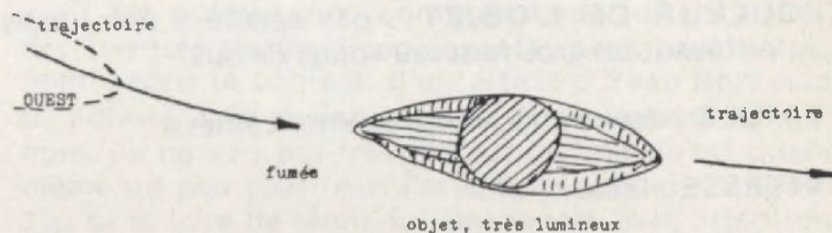
Remarques de l'ADEPS : C'est à cette même période (avril 74), sans hélas que des dates précises puissent être avancées, que des pêcheurs professionnels raphaëlois ont aperçu en vol stationnaire au dessus de leurs bateaux, en face de Saint-Tropez, un «lampadaire» lumineux. Il était une heure du matin. Le phénomène lumineux éclaira les lieux de pêche pendant une heure. Il semble donc qu'on ait retrouvé un témoin visuel depuis la terre ferme de l'OVNI vu en mer par les pêcheurs au lamparo.

La route, le long de laquelle l'OVNI a été observé sur quatre kilomètres de parcours est, la nuit, sans aucun éclairage et pratiquement sans circulation.

Sur les lieux de l'observation, il n'y a ni usine ni carrière ni ligne à haute tension ni la moindre agglomération.

A relever les réactions de l'OVNI au psychisme du témoin . . . ou l'inverse avec quelques fractions de seconde de retard.

Objet vu le 15 mai 76 à Orange



Tel que les trois témoins virent cet engin

gare. Sa trajectoire était rectiligne mais sur un plan descendant (de haut en bas), ceci aux alentours de 30 - 35°.

La teinte fut comparée à celle d'une ampoule électrique, et cet objet était difficilement soutenable au regard tellement il dégageait de lumière.

La vitesse était telle qu'ils ont cru tous trois que l'objet leur tombait dessus. Ils étaient à proximité d'un petit immeuble où ils pénétrèrent, affolés. Au bout de quelques secondes ils pensèrent que leur réaction était un peu ridicule et décidèrent de ressortir aussitôt pour savoir de quoi il en retournait.

Quand ils sont rentrés dans cet immeuble l'objet était en phase descendante à très grande vitesse, une fois nos trois jeunes témoins ressortis l'engin évoluait maintenant horizontalement à vitesse TRES REDUITE . . . Le quartier est parfaitement tranquille à cette heure-ci et ce phénomène ne produisait aucun son, il était totalement silencieux.

A présent il se déplace lentement, passe à leur verticale et les dépasse. Pour ne pas le perdre de vue ils le suivent en courant un peu. Mais au bout de quelques dizaines de mètres il est caché de leur vue par les bâtisses environnantes. Du fait que l'engin évoluait pas parallèlement à la rue où ils étaient.

Ne le voyant plus ils pensent qu'il est tombé dans le jardin d'une des villas de la rue voisine ! . . . Alors ils cherchent mais en vain.

Quand il fut au plus près d'eux à leur verticale, l'engin avait la forme d'un fuseau. A bout de bras il avait comme largeur la taille de la pleine lune. Le centre de cette masse, de la forme d'un cercle, semblait matériel, le reste paraissait être seulement l'éclat lumineux, mais faisant partie cohérente du tout. La luminosité était invariable, ainsi que la teinte.

A signaler : durant sa marche horizontale le phénomène dégagea de son arrière une «fumée» blanche qui ne persistait que quelques secondes à peine. Cette fumée n'était pas apparue durant la descente fulgurante. Cette fumée et le ralentissement de l'objet les laissa penser à un engin en difficultés.

Les témoins à un moment revinrent un peu sur leurs déclarations en disant qu'au moment où il pas-

sa au-dessus de leur tête il perdit alors légèrement et progressivement de l'altitude c'est cela qui leur donna l'idée que cet objet tombait et devait précisément chuter dans un jardin.

Sur ces entres-faits arrivèrent leurs 2 autres amis qui n'avaient pas assisté à la scène. Le jeune de 16 ans (qui avait lui vu le phénomène insolite) voulait à tout prix en savoir plus et il emprunta la moto d'un des 2 copains qui venaient d'arriver. Il tourna en rond dans le quartier pour voir s'il le voyait, et ne trouvant rien il rejoignit la nationale 7 et se dirigea vers la sortie d'Orange en direction d'Avignon.

Arrivé presque à la sortie de la ville à la hauteur du garage Citroën (situé sur la droite en sortie d'Orange) il le revoit. Il n'est pas très haut et a exactement le même aspect que quelques mn auparavant. L'objet avance toujours aussi lentement en lâchant encore cette étrange fumée. En contraste avec l'engin la fumée n'est pas du tout lumineuse mais mate. Notez que notre motocycliste s'arrête pour mieux observer mais est très impressionné, il ressent même une certaine peur ; alors qu'il ne risque rien. L'engin se dirige en plein sur Avignon c'est-à-dire au Sud-Ouest. Là il ne reprend pas sa vitesse rapide.

Au point de vue altitude (non évaluée par les témoins) on pourra dire qu'il était à une cinquantaine de m du sol en vol au plus bas.

Au bout de 2, 3 mn le témoin redémarre, étant complètement effrayé, et rejoint les autres quartier Portail Lançon. Mais tout en repartant il l'observe de temps à autre dans son rétroviseur, et finit par le per-

dre de vue. Cette deuxième observation dura 4 mn. La première avec nos trois témoins réunis aussi 4 mn environ.

Comment du quartier Portail Lançon arriva-t-il à la sortie Sud d'Orange ceci pose une question ; de part sa luminosité, sa taille, sa basse altitude, sa durée d'observation d'autres personnes de la ville et des environs auraient du voir aussi ses évolutions. Mais malgré un appel à témoin dans la presse locale nous n'avons obtenu aucune réponse.

Il n'y eut sur les témoins aucun effet physique, psychologique (si ce n'est une peur extraordinaire qu'ils décrivent comme une peur totalement nouvelle, jamais ressentie avant — une peur devant l'inconnu) — notons aussi qu'il n'y avait pas d'animaux avec eux. Les effets secondaires sont nuls aussi. Pas de panne de courant constatée.

COMMENTAIRE :

A priori ceci est authentique ce qui poussa Mlle M.F. à se manifester fut surtout qu'elle espérait que l'enquêteur pourrait lui donner une explication rationnelle du fait. Avant, elle ne croyait pas du tout aux OVNI. Depuis son opinion a changée et pense qu'il « y a quelque chose ». Sur le coup ses 2 amis et elle ne pensèrent pas à un OVNI mais à un avion en détresse mais quand ils le virent au-dessus de leur tête avec une apparence peu courante et cette vitesse lente ils cherchèrent une autre explication, mais en vain.

Près d'ENTRAIGUES (Vaucluse)

par J.M. CERVANTES
et TH. CRESPIY

Témoins : Mr ADESIR Guy né le 13 Février 1933 —
service technique (électro-réfractaire)
Mme ADESIR Yvonne
Mr ADESIR Alex
Mlle ADESIR Sylvie

Date : mars 1975

Heure : 17 h 30 environ

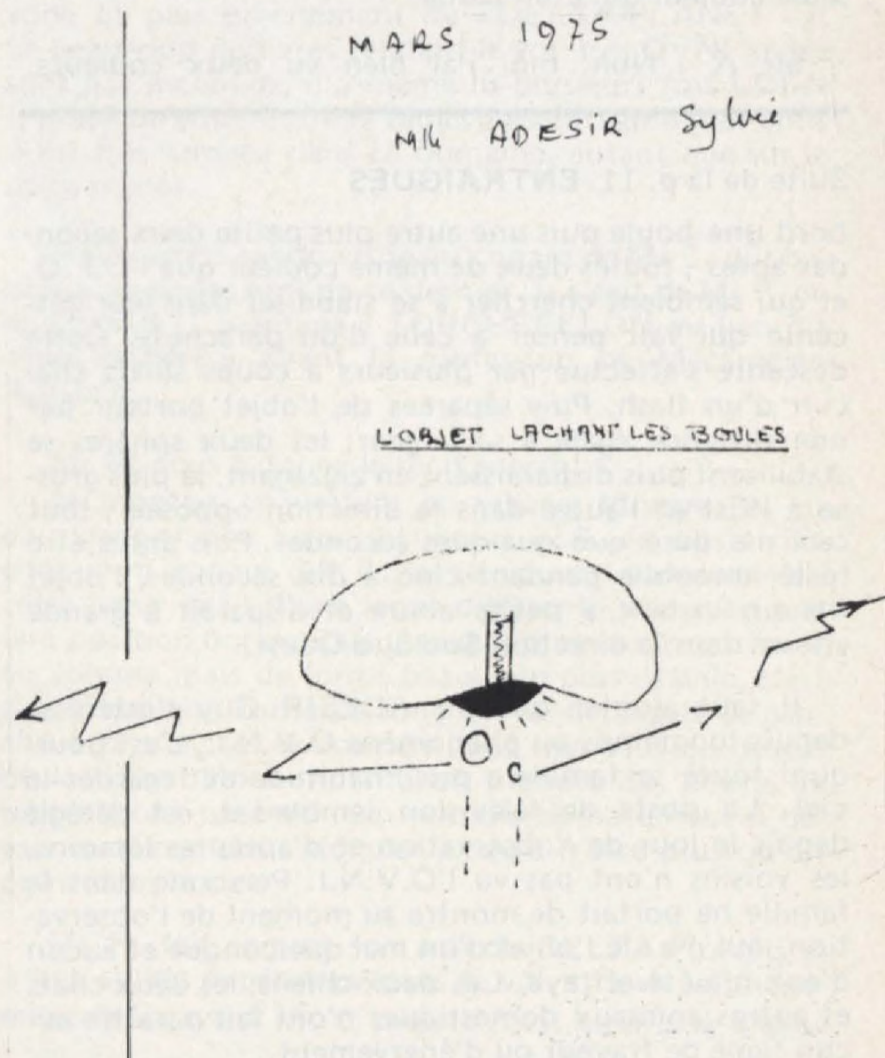
Lieu : Les Hautures — Chemin de Bretagne — 84320
Entraigues.

Conditions atmosphériques : Ciel clair et dégagé - vent
nul.

Durée de l'observation : 30 mn environ

LES FAITS :

Les quatre témoins prennent l'air devant la maison ils regardent le ciel comme ils le font souvent. Soudain leur attention est attirée par un point lumineux se dirigeant vers le Sud, qui évolue lentement et zig-zague ; puis après avoir repris une trajectoire rectiligne, il marque un temps d'arrêt à l'altitude approximative d'un avion à réaction. Les témoins l'observant maintenant avec des jumelles peuvent mieux le détailler. C'est un objet en forme de graine de haricot, de la couleur d'une boule de mercure, dont les contours sont flous et le dessous illuminé d'une lumière rouge, qui tourne sur lui-même dans le sens contraire des aiguilles d'une montre. Vingt cinq minutes après le début de l'observation une sorte de trappe s'ouvre et éclaire comme un flash ou l'étincelle d'une soudure à l'arc, dans la partie figurant le dessous de l'O.V.N.I. Peu après deux petits objets sortent lentement ; d'a-



DANS L'ISÈRE

Enquête de MM. BATTISTON et PERRIN

(voir photo - montage couverture 1ère page)

OBSERVATION du Samedi 19 Juin 76 à 1 h 25
au Village de Torchefelon

TEMOIN : Mr R. demeurant à TORCHEFELON
AU LIEUDIT «Les roberts» — profession actuelle : Agriculteur —

RECIT DE Mr et Mme R

Mr A : Comme je suis cardiaque je dors très mal, et cette nuit là je somnolais lorsque dans la chambre j'avais l'impression qu'il y avait de la lumière. Je me suis réveillé, et j'ai constaté qu'effectivement la chambre était bien éclairée d'une lumière très forte. Je réveille alors ma femme qui a été surprise.

Mme R : j'ai cru qu'il y avait une voiture dans la cour et que c'étaient les phares qui produisaient cette lumière.

Mr A : je me suis approché de la fenêtre, (il faut dire que nous dormons avec les volets ouverts mais la fenêtre fermée) avec ma femme et avons aperçu une espèce de gros phare sur la colline en face, qui émettait cette étrange lumière blanche. C'était cette qualité de la lumière qui m'a fait penser qu'il ne s'agissait pas de quelque chose de normal, c'était vraiment bizarre. Il y avait un scintillement tout autour, sur le périmètre lumineux, l'intérieur de cette lumière était moins brillant que son pourtour, on aurait dit que c'était le tour qui éclairait l'intérieur. Cela a duré jusqu'à 1 h 32. Puis il y a eu extinction d'un seul coup et il n'y avait plus que deux points accolés : un vert et un rouge.

Mr P : moi je n'ai vu qu'un seul point et d'une seule couleur qui était jaune.

Mr A : Non, moi j'ai bien vu deux couleurs.

Suite de la p. 11. ENTRAIGUES

bord une boule puis une autre plus petite deux secondes après ; toutes deux de même couleur que l'U.F.O. et qui semblent chercher à se stabiliser dans leur descente qui fait penser à celle d'un parachute. Cette descente s'effectue par plusieurs à coups suivis chacun d'un flash. Puis séparées de l'objet porteur par une distance égale à sa largeur, les deux sphères se stabilisent puis disparaissent en zigzagant, la plus grosse à l'Est et l'autre dans la direction opposée ; tout ceci n'a duré que quelques secondes. Puis après être resté immobile pendant cinq à dix secondes, l'objet file un instant à petite allure et disparaît à grande vitesse dans la direction Sud-Sud-Ouest.

Il faut ajouter que Mr ADESIR Guy s'intéresse depuis longtemps au phénomène O.V.N.I., c'est pourquoi toute sa famille a pris l'habitude de regarder le ciel. Le poste de télévision semble-t-il, est déréglé depuis le jour de l'observation et d'après les témoins, les voisins n'ont pas vu l'O.V.N.I. Personne dans la famille ne portait de montre au moment de l'observation, nul n'a été l'objet d'un mal quelconque et aucun d'eux n'a été effrayé. Les deux chiens, les deux chats et autres animaux domestiques n'ont fait paraître aucun signe de frayeur ou d'énervement.

la fenêtre de l'observation



Pour en revenir au début, la chambre était très violemment éclairée, comme en plein jour, l'extérieur aussi, mais chose bizarre, il n'y avait pas d'ombre, même pas des objets et des arbres de la cour, par contre l'encadrement de la fenêtre se dessinait très bien dans la chambre. Cette lumière était très crue et très violente et de couleur blanc-orange. Autour il y avait également une espèce d'ondulation comme dans la publicité où il y a ces lumières tournantes. Le contour était mal défini, il ne s'agissait pas d'un cercle net. Puis il y avait ces scintillements bien synchronisés qui semblaient avoir un sens : de gauche à droite mais très sensible. Puis il y a eu arrêt brusque, avec seulement le point central vert et rouge.

La durée de ce point je ne peux vous dire ce qu'elle fut, peut être 3 minutes ou plus.

Cette lumière est apparue juste au dessus du village qui s'appelle BOUIS.

Nous avons eu, ma femme et moi, mal aux yeux après l'observation, des picotements comme lorsqu'on regarde la télévision de trop près, mais pas de larmolement.

Mr P : moi je n'ai pas eu mal aux yeux, mais la lueur était très pénible à regarder, elle était agressive à la vue.

Les témoins nous ont précisés :

— Que cette lumière était apparemment stable, mis à part l'ondulation et les scintillements.

— Mr A. a assisté il y a quelques années à un colloque de scientifiques qui s'est déroulé à GRÉNOBLE, parmi lesquels un groupe de savants américains, ils ont procédé à une expérience, qui consistait à projeter à travers du quartz un rayon laser ce qui se traduisait par une lumière extrêmement violente. Cette dernière d'après MR A. aurait été identique à celle observée le matin du 19 Juin.

Il est à préciser que Mr A a été dans son jeune-âge **INGENIEUR EN MECANIQUE**, et il a beaucoup de connaissances également en matière scientifique.

— Lors du phénomène, Mr A. à l'aide de l'interphone, a réveillé son second fils qui habite la maison à côté (50 m) mais ce dernier n'a rien aperçu. Sa vue était gênée par d'autres habitations ainsi que des taillis.

— L'endroit où était la lumière est situé à environ 3,5 km de la maison de Mr R (à vol d'oiseau).

A l'endroit présumé où la lumière devait se trouver nous n'avons rien trouvé de suspect, par contre nous avons été intrigué par un arbre (un **ORMEAU**) dont une partie du sommet était brûlée. Cet arbre n'est pas à l'endroit de la lumière mais dans l'alignement à environ 300 m. D'après les paysans, cette brûlure n'apparaissait pas auparavant, et il ne s'agirait pas non plus de maladie, pas plus que la foudre, car aucune branche n'était cassée et aucune autre trace n'était visible. Cela nous a conduit à envoyer un échantillon de branche au laboratoire.

AUTRES PRECISIONS ET APPRECIATIONS PERSONNELLES :

Mr R. à qui nous avons prêté le mini gonio, a relevé un diamètre d'environ 7 à 8 mm.

La distance de 3,5 km qu'il nous a annoncée me paraît fort exagérée, celle-ci ne devrait excéder 2 kms.

Le phénomène était situé environ au degré 86 à l'Est, par rapport à la fenêtre de l'observation.

Il est intéressant de noter que sur les schémas, la lueur est quelque peu tronquée à la base. En effet Mr et Mme R. nous ont précisé que cette base était très mal définie et la partie basse était absente.

ENCORE A TORCHEFELON (Isère)

Enquête de MM. BATTISTON et PERRIN

OBSERVATION DU LUNDI 14 JUIN vers 20 h 10 par le témoin : Mr de TORCHEFELON

L'observation a été faite depuis la maison du témoin, et elle a duré environ 1/4 h.

RECIT DU TEMOIN

J'étais avec ma mère, un copain (Mr P) dans le jardin à côté du portail situé à l'angle de la maison, lorsque nous avons aperçu un engin de forme elliptique et très brillant rosé. (Rosé dû au soleil couchant). C'est mon copain qui l'a vu le premier, il pourra vous donner plus de détails que moi. L'objet était à la hauteur du petit poteau qui est près de celui qui a 4 isolateurs, et donnait l'impression d'une assiette vue sur la tranche et d'une grandeur démesurée. Afin de voir plus clair, nous sommes allés à la «passière» (entrée de champs) et de là nous avons mieux pu observer l'objet. Il était apparemment stationnaire mais en l'observant bien il nous donnait l'impression d'osciller un peu, et se déplaçait très lentement vers la droite, c'est à dire vers le Nord et surtout contre le vent puisque ce dernier venait du nord, ce qui m'a permis de déduire qu'il ne s'agissait pas d'un ballon sonde. On n'entendait aucun bruit et il n'y avait aucun avion dans le ciel à ce moment. On aurait dit un dirigeable

ayant coupé ses moteurs. L'engin se tenait entre le dernier petit arbre et la maison, mais plus bas que les fils électriques. Il avançait vers le nord sans perdre d'altitude et allait en s'amenuisant, également très lentement. A la fin il n'y avait plus qu'un point qui a disparu derrière la maison.



Nous aurions souhaité une accélération foudroyante, ce qui aurait levé le doute sur la nature de l'objet.

Le témoin nous a précisé qu'il n'a eu aucun effet physiologique par la suite pas plus que son collègue (Mr P).

La mère de Mr C. n'a rien vu malgré qu'elle était présente.

Mr C. à une quarantaine d'années, fait du vol à voile et plus précisément du «DELTA-PLANE» - il lit beaucoup de livres relatant le vol. Les OVNI ne lui sont pas inconnus, il a même lu plusieurs fois LDLN Il pratique entre-autre la radiesthésie (d'après ces amis il est très «doué» dans ce domaine, autant que sur le delta-plane).

Nous avons rendu visite au copain de Mr C. qui habite à quelques kms de ce dernier. Il s'agit de Mr P. né le 10-06-47 habitant à TORCHEFELON au lieu dit «Les Roberts» ayant la profession de Mécanicien Ajusteur.

Mr R. nous a donné le récit suivant :

Je montais en voiture au village, lorsque j'ai vu dans le ciel une lueur inclinée à 45°. Je suis arrivé chez mon copain (Mr C.) et je pouvais toujours voir cette lueur, mais d'une façon différente, elle avait pris une position horizontale, beaucoup moins importante en volume mais de forme beaucoup plus définie, c'est à dire quelque chose de long qui se déplaçait de gauche à droite très doucement, pas très haut en dessus de la ligne d'horizon. Il fallait prendre des points de repère pour observer son sensible déplacement il devait certainement s'éloigner jusqu'à n'être plus qu'un point dans le ciel.

Mr R. fait comme son ami du DELTA-PLANE et a une solide expérience dans le vol. Il a vu le phénomène bien avant Mr C mais il s'est empressé d'aller

Suite bas de la p. 14

Observation à LONGAGES (H^{te}-Garonne)

par M.M. J.P. DELRIEU et G. ROMEO
du groupement G.R.R.

TEMOINS : Louis-Bernard W. Frédéric L. Michel
R. J.P. DELRIEU, Gérard ROMEO. Longages (31)
3 Septembre 1975.

LES FAITS

A la suite de l'observation de Monsieur CYRUS
(OVNI de NOE le 29 Août 1975)

A la suite de l'observation de M. Cyrus, je décide avec quelques amis une veillée à environ 800 mètres au sud de LONGAGES (Michelin 82 pli 7) où nous nous rendons dans l'après-midi du 3 Septembre 1975, soit 4 jours après la première observation (celle de M. Cyrus).

Campement dans un champ de Luzerne, à 50 mètres d'un bois épais bien qu'étroit (environ 15 mètres).

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES.

Temps clair, ciel sans nuages, aucune lune.

Vers 23 heures, s'étend une nappe de brume à la surface du champ. Présence d'une forte humidité.

Vers 18 heures alors que je discutais avec un garde champêtre, ayant machinalement tourné la tête, je crus apercevoir à hauteur des vignes une « chose » verdâtre se déplacer très rapidement. La vision étant très fugitive, je mis cela sur le compte d'une illusion d'optique. Cette « chose » remontait le côté gauche de l'épaisseur de la vigne (voir schéma). J'étais alors situé en bordure du bois. La chose avait la forme d'une silhouette menue. Hauteur : environ 1 mètre.

Vers 23 heures, nous nous partageons le champ en 2 groupes : Un des 3 observateurs l'autre de 2 (dont je faisais partie).

Le premier groupe qui traversa la vigne, se logea dans un bosquet formé de ronces séchées et de feuilles mortes, au sol. Là, les témoins entendirent des bruits de pas pendant quelques secondes, mais il s'agissait peut-être d'un animal.

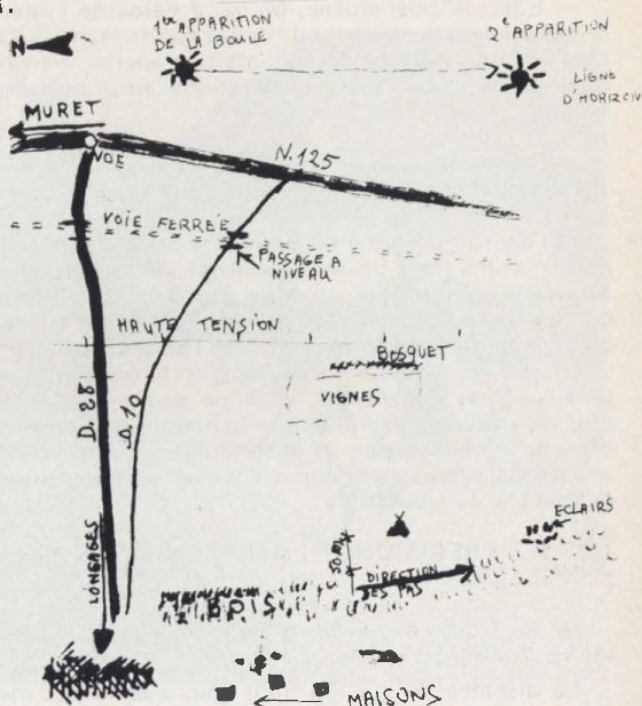
De mon côté, avec Jean-Pierre (c'est Gérard Roméo qui parle) nous vîmes ce que je pris d'abord pour une étoile de forte luminosité (comparable à VENUS lorsqu'elle se lève à l'horizon). Ce point lumineux, alors immobile, était dans une direction NORD. Il disparut subitement pour réapparaître dans la direction SUD et dans le même alignement. Il resta apparemment fixe puis disparut définitivement.

Vers 24 heures, nous retournons tous à la tente. On décide un roulement d'équipes pour la veillée. A

Suite de la p. 13. Isère

rejoindre ce dernier, ce qui ne lui a pas permis de suivre l'évolution la plus intéressante.

Mr R. P. et ses parents, ont été à nouveau témoins il y a quelques semaines d'un nouveau phénomène nocturne à proximité de leur habitation. Le rapport correspondant vous parviendra prochainement.



peine sommes-nous couchés, que Louis-Bernard, Michel et Frédéric voient une boule brillante de la taille de MARS d'une couleur orangée. Elle semblait se déplacer assez bas dans le ciel. Trajectoire de l'objet : direction WEST.

Observé au début à la verticale de notre emplacement l'intensité lumineuse de l'objet décroît au fur et à mesure de sa progression jusqu'à disparaître totalement. Aucun bruit.

A l'appel de mes amis, je me levais et pris une photo.

Caractéristiques des prises de vues : appareil à visée Reflex : marque NIKKORMAT. Utilisé en pose B avec un zoom de grossissement 1 à 4 fois, diaphragme minimum ouvert à 4,5. Film utilisé : pellicule noir et blanc de sensibilité 400 A.S.A.

L'image donna une trajectoire informe, l'appareil n'étant pas sur un trépied. (je pris une pose B d'environ 6 secondes).

Alors que je prenais une photo, Michel regarda l'objet à l'aide jumelles grossissant 10 fois. Il distingua une forme légèrement ovoïde ; dont l'intérieur comportait un cercle sombre ou peut être noir.

A 3 heures du matin, je commence la veillée avec Louis-Bernard (qui fit les 2 veillées). A l'intérieur du bois nous entendons alors des bruits se dirigeant de la gauche vers la droite. Il est peu probable qu'il s'agisse d'un quelconque animal car le rythme pesant et mesuré faisait penser à la progression d'un bipède. Ce bruit cessa au bout de 3 ou 4 minutes.

En scrutant le bois depuis la tente je vis de très pâles éclairs se dégager vers la gauche du bois. Ils se propageaient au ras du sol à des moments irréguliers. On aurait dit des lueurs de flashes. Ils semblaient être en bordure du bois.

S'il s'était agi d'une lampe ou d'un projecteur, nous aurions sûrement vu le faisceau compte tenu de la brume. Dans le cas présent la lumière était trop diffuse et trop «étalée» au ras du sol. Je me rappelais alors avoir vu ces lueurs à partir de notre séparation en deux groupes, mais je n'y avais pas porté une grande attention. Ces lueurs n'ont jamais éclairées les arbres.

Nous n'avons pas entendu les bruits de pas jusqu'aux éclairs (voir croquis).

Vers 5 heures du matin, peu avant que le jour se lève, Jean-Pierre qui discutait avec moi, vit soudain un objet ovale et de couleur rougeâtre s'élever de derrière le rideau d'arbres. Il vit s'élever l'objet alors qu'il était à la hauteur des arbres, mais ne peut dire s'il était loin du bois. Aucun bruit ne provenait de l'objet aucune trainée. Celui-ci n'est pas parti de l'intérieur du bois car nous aurions entendu les branches craquer.

Son observation dura près de 2 secondes après quoi il ne vit plus rien.

Taille estimée de l'objet : 50 à 60 centimètres.

L'objet s'élevait selon une inclinaison proche de 10 ou 15 degrés vers la gauche. Après cette apparition tout phénomène visuel ou auditif cessa.

CONSTATATIONS PERSONNELLES

Il est difficile même à un esprit raisonnable de rester sans conclusions devant l'assemblage de tels faits.

La première constatation concerne les lueurs aperçues en bordure du bois : Il nous semble peu probable qu'un maraudeur ou un braconnier ait pu rester plus de 3 heures dans la même situation. La deuxième constatation concerne les bruits de pas qui semblaient converger vers ces faibles éclairs.

Le départ de l'objet aperçu vers 5 heures du matin semblait être différent de la position des lueurs :

1 — de par l'absence de craquements (ce qui prouverait qu'un éventuel décollage se soit effectué derrière le bois)

2 — De par son emplacement car il fut aperçu à gauche des lueurs.

Je précise un fait peut-être absurde, mais qui doit être mentionné dans une enquête tenant compte d'un maximum de faits : Alors que rien ne nous influençait sur quoi que se soit d'étrange ou de bizarre, pas même l'observation de M. Cyrus, nous avons ressenti une étrange atmosphère et cela avant la mise en place de la veillee. Ce sentiment ne s'est reproduit à aucune autre soirée d'observation.

Malgré la nuit riche en faits bizarres, malgré la motivation qu'ils avaient éveillés en nous, personne n'a compris pourquoi au jour nous nous sommes désintéressés du problème au point de n'effectuer aucune recherche dans le bois et les environs, on ne s'est pas douté que la décision de «partir comme si rien ne s'était passé» allait à l'opposé du but fixé la veille et qu'ainsi tout un aspect matériel de l'enquête pouvait être détruit.

Aujourd'hui encore on comprend mal ce geste.

DOSSIER DE CADOURS (H^{te}-Garonne)

Enquête de Mme LACANAL et M. CATTIAU

TEMOIN PRINCIPAL : MADAME BAYSSE Institutrice retraitée 31480 CADOURS

LE LIEU : CADOURS — 31 (Carte Michelin N° 82 - Pli 6)

DATE : Lundi 18 Août 1975

HEURE : 20 h 15 environ (à 5 minutes pas plus)

TEMPS : Beau, ciel dégagé **SANS NUAGES** (important) la nuit tombe, il fait presque nuit.

1 — Madame BAYSSE : 68 ans. son mari 72

Ainsi que je le fais chaque soir avant de dîner je m'apprêtais à clore les persiennes des chambres de ma maison. Alors que je me penchais légèrement pour saisir le battant de droite de l'une d'elles, j'eus le regard attiré par un phénomène insolite se produisant dans le ciel en direction du NORD. Une masse d'un rouge soutenu (couleur donnée par madame Baysse en comparant avec le tissu d'une chaise longue, un rouge PRESQUE bordeaux) que je comparai mentalement, quant à la forme et à son diamètre apparent, à une énorme tête de veau (au moins deux fois la taille de la pleine lune) émergeait d'un léger nuage (le seul visible dans le ciel) nuage de couleur blanchâtre qui se dessinait sur un ciel bleu de nuit très pur. L'objet descendit à sa verticale. Mais tandis que son contour était très net à la sortie du nuage il devait par la suite se hérissier de pointes de dimensions inégales (comme un ostensor d'Eglise), ces pointes n'étaient pas très prononcées, tandis que son éclat devenait insou-

tenable. Il disparut derrière une de ces petites collines qui caractérisent notre région. Entre temps j'avais appelé mon mari qui se reposait sur la terrasse de la face opposée. Mais lorsqu'il arriva, l'objet avait disparu. Accoudés tous deux à la fenêtre nous commentions ce phénomène tout en scrutant l'endroit de sa disparition.

C'est alors que du même nuage, émergea du même endroit précis un deuxième engin (?) absolument identique en forme et en grosseur au précédent. Il descendit avec la même forme, la même vitesse lente, très verticalement, avec la même modification de forme et d'éclat. Je dois cependant dire qu'il m'a paru qu'une légère partie inférieure prenait la forme d'un petit cône en approchant du sol. Aucune modification de la teinte du ciel, toujours d'un pur bleu noir. C'était le crépuscule et la nuit arrivait.

Cette fois, nous étions deux à avoir vu... et bien vu ! Et c'est alors qu'un troisième objet absolument identique (et je suis formelle) descendit à la même vitesse. Sa course verticale pouvait durer environ 2 minutes (peut-être moins) l'intervalle de temps entre deux descentes a été de 5 minutes environ. Conscient que j'étais témoin d'un phénomène assez inhabituel je concentrais tout mon esprit à mes observations.

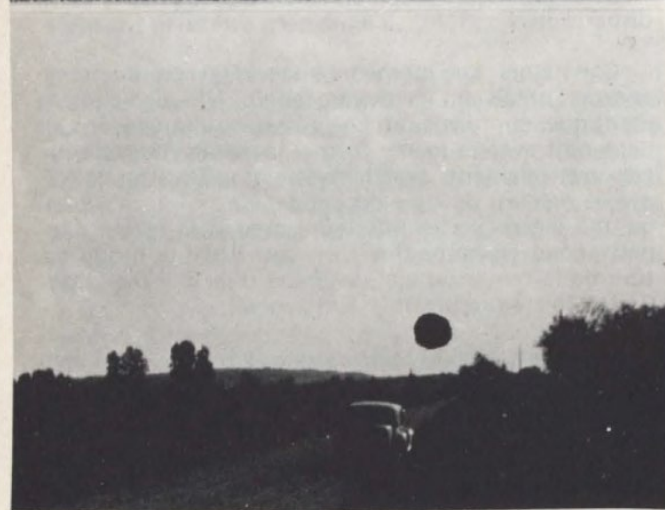
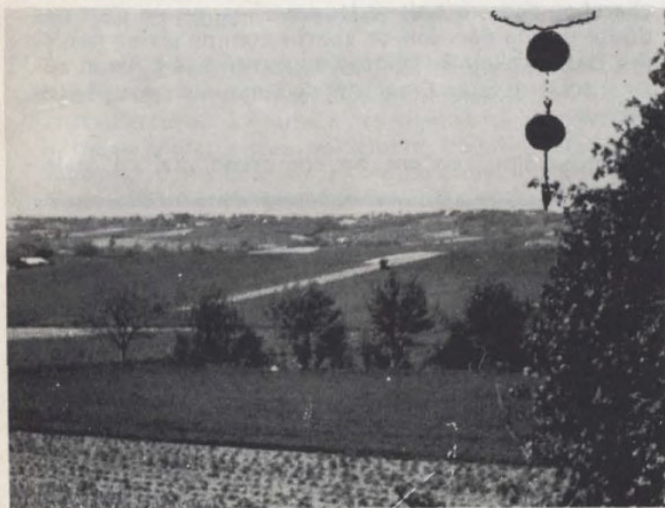
Après cette troisième apparition nous attendîmes une dizaine de minutes, mais plus rien ne se produisit

Avais-je assisté à la première descente ou y en avait-il eu d'autres avant, je ne peux le dire.

Le lendemain mardi, je pensais trouver des échos de ce phénomène auprès de mes voisins ou de commerçants de Cadours. Il s'est trouvé que vu l'heure (repas du soir, ou informations à la T.V.) personne dans mon entourage n'avait observé quoi que ce soit.

Le Mercredi, j'ouvre la succursale de la caisse d'épargne dont je suis trésorière et incidemment, je causais de mes observations avec une de mes clientes de COX (31), Mademoiselle DUPOUY. Ah ! me dit-elle aussitôt, vous avez vu l'OVNI vous aussi ? Il paraît qu'un engin s'est posé sur la place de COX puis s'est enlevé ! Mais un seul homme l'aurait vu !

Cela commençait à devenir intéressant. Après la fermeture du bureau, alors que je faisais mes achats à la charcuterie MARRAST je racontai à nouveau mon histoire . . . Ah ! me dit une cliente présente : Madame BOSC de LAGRAULET (31) parlez-en à mon mari il vous dira la belle peur qu'il a éprouvé ce soir là, en rentrant de TOULOUSE à la tombée de la nuit. Alors qu'il approchait de notre maison il vit un engin éblouissant se déplacer devant lui etc . . .



au-dessus : observation de Mme BAYSSE

au-dessous : observation de M. BOSC

Les heures et l'observation étaient identiques aux miennes.

C'est alors que, voyant que je n'étais plus seule à avoir assisté à ce spectacle, je me dirigeais vers la gendarmerie. Le brigadier était en congé et le gendarme de service causait avec le cafetier de la localité M. ARRIVET. Les deux hommes ont écouté mon récit avec une courtoise attention de la part de l'homme de Police et un peu de scepticisme de la part de M. ARRIVET. Le gendarme m'a dit que ce même lundi soir à la même heure ON lui avait téléphoné de BRIGNEMONT (31) Ses habitants avaient même exposé que l'éclairage du village s'était éteint à l'apparition des OVNI.

(La gendarmerie interrogée dit ne pas avoir fait de rapport sur ce cas mais que Madame BAYSSE était bien venue les voir et qu'ils l'avaient crue car c'est une personne très connue pour la sûreté de son jugement et que si elle avait dit tout ce qu'elle a dit c'est que c'était vrai car elle était d'une haute moralité).

Dans les jours qui suivirent j'appris que des personnes de CABANAC (31) avaient vu ces objets remonter après avoir touché terre, ce que moi je ne pouvais observer de ma fenêtre en raison des collines qui bornent mon horizon coté Nord et Nord-Est.

Je pensais que la Gendarmerie de Cadours aurait donné une suite quelconque à ma déposition. Il n'en a rien été à ma connaissance. Silence complet. Et c'est avec joie qu'à la suite de l'article paru dans la DEPECHE j'ai tenu à vous connaître. Je suis formelle quant à tout ce que je viens de vous dire et suis certaine de ce que j'ai vu. Je me contente de vous raconter ce que j'ai vu moi-même.

2 -- TEMOIGNAGE DE MONSIEUR BOSC

TEMOIN : Monsieur BOSC. Agriculteur. 40 ans
Habitant à LAGRAULET ST-NICOLAS
31 - Michelin 82 Pli 6.

DATE : 18 Août 1975

HEURE : 20 h 20 ou 20 h 30.

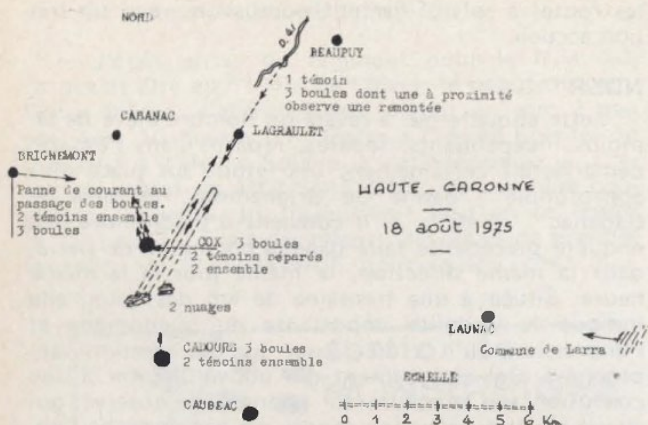
TEMPS : Beau. Pas de lune. Pas de vent. Ciel dégagé.
la nuit tombe.

LES FAITS

Monsieur BOSC

J'étais à bord de mon camion sur la route départementale 41 qui va de Mauvesin à Verdun, et je rentrais chez moi, venant de Toulouse, la nuit tombante. J'arrivais à proximité du village de BEAUPUY (31. michelin 82 pli 7), quand mon regard fut attiré par une grosse boule qui descendait d'un petit nuage. Tout en roulant, je regardais. J'ai passé le pont au-dessus du ruisseau le Dère et je l'ai vue qui descendait au-dessus de LAGRAULET. J'ai encore parcouru 200 à 300 m et je l'ai vue qui remontait entre deux petits nuages, (je n'avais pas vu ces deux petits nuages avant mais je n'y avais pas fait attention sans doute), tout en roulant toujours (à aucun moment le témoin ne s'est arrêté).

Elle était descendue très doucement et semblait remonter un peu plus vite. Puis quand elle a été dans le nuage (le premier nuage vu au début de l'observation je l'ai vue redescendre en face du village de COX légèrement coté CADOURS (michelin 82 pli 6)



C'était gros comme 1 fois 1/2 à 2 fois la pleine lune et à environ 600 ou 700 mètres de hauteur, pas plus. C'était rouge comme le Soleil couchant, d'un rouge assez foncé.

La première fois, je crus avoir une hallucination, mais en la voyant remonter je pensais alors : Cette fois ça y est «ILS» ont raison les gens qui disent avoir vus des OVNI ! Il faut le voir pour y croire ! Malheur, ça vous fait un de ces effets !!

La troisième fois, je la vis redescendre, elle ou une autre, à environ 300 mètres de chez moi : J'habite un peu en dehors du village.

Elle descendait comme la première fois, lentement, et elle disparut derrière les collines en direction de COX. Exactement entre le village de COX et celui de LAGRAULET. (entre Lagraulet et Cox il y a 4500 m)

Je n'ai plus rien vu par la suite.

Je suis entré chez moi, et j'ai dit à ma femme, à mon frère et à ma belle-sœur ce que je venais de voir et leur demandait de sortir pour regarder encore. Nous sommes tous sortis mais il n'y avait plus rien à voir.

3 — TEMOIGNAGE DE MADAME SABATHE ET DE SA FILLE

Madame SABATHE agricultrice. Habitant BRIGNE-MONT 31 - Michelin 82 Pli 6.

Sa fille, SYLVIE SABATHE, 12 ans.

DATE : 18 Août 1975

HEURE : Environ 20 h 30

TEMPS : Beau, pas de lune, n'a pas remarqué s'il y avait du vent, et pense qu'il n'y avait pas de nuages, ou alors si peu qu'elle, et sa fille, n'y ont pas fait attention

LES FAITS

Monsieur et Madame SABATHE sont en train de prendre leur repas du soir. Il est environ 20 h 30. Leur fille Sylvie, finit de manger dehors en s'amusant. Elle était devant la porte, chez elle, quand dans la direction de LAGRAULET-ST-NICOLAS elle vit tout à coup une boule descendre du ciel en quelques secondes, suivie d'une deuxième. Elle appela sa Mère qui sorti immédiatement juste pour apercevoir une troisième boule descendre et disparaître, comme les deux autres, derrière le rideau d'arbres qui bornait leur horizon.

Ces boules étaient grosses, et invitées à donner une comparaison, elles se mirent d'accord pour choisir le macaron auto-collant de LDLN qui était sur le sous-main qui me servait à porter les divers documents nécessaires à l'enquête.

Elles restèrent un moment encore à regarder et ne virent plus rien. A la demande : Avez-vous l'impression que ces boules, ou l'une d'entre elles, étaient remontées, elles répondirent que non.

Ces boules étaient par moment de toutes les couleurs. Il y avait, leur sembla-t-il surtout du rouge et aussi du bleu.

Mais leur impression fut que ces boules étaient de toutes les couleurs.

Madame Sabathé et sa fille, ne sauraient dire comment, dans ces boules les couleurs étaient distribuées. Cela c'est passé assez vite.

Madame Sabathé et sa fille ont été fortement impressionnées par ce qu'elles venaient de voir. Madame Sabathé a dit à son mari de sortir pour venir voir, mais cela était trop tard. Le «spectacle» était terminé.

4 — TEMOIGNAGE DE MONSIEUR MIELNIK

TEMOIN : Monsieur MIELNIK. Habitant COX. 31 - Michelin 82 Pli 6

DATE : 18 Août 1975

HEURE : Environ 20 h 25

TEMPS : clair, la nuit commence à tomber. Pas de Lune visible. Pas remarqué de nuages dans la portion de ciel qu'il pouvait voir.

LES FAITS

J'allais, comme tous les soirs, mettre ma voiture au garage. Il pouvait être 20 h 20 ou 20 h 30, disons pour être plus juste, 20 h 25, quand j'aperçu, très bas dans le ciel, à environ 15 mètres de hauteur une boule de couleur rouge très vif, grosse comme un ballon de football, qui passait horizontalement derrière les arbres près de chez moi. Elle mit environ 10 secondes pour passer devant mes yeux, et ne croyant pas trop aux OVNI, je fus médusé. Je pris ma voiture et parti en direction de CABANAC, direction qu'avait prise la boule.

J'arrivais au lieu dit «Amoureux» à 1 km de mon domicile, et c'est alors que j'en vis une autre qui arrivait de la direction d'entre BRIGNEMONT et CABANAC.

Elle est arrivée à une vitesse incroyable et il m'a semblé qu'elle s'était posée en plein virage sur la route devant moi. Quand je suis arrivé sur les lieux de l'atterrissage présumé, il n'y avait rien sur la route ni sur les bas-côtés. Ou je me suis trompé et elle a atterri plus loin, je ne sais ou, ou alors elle s'est éteinte et j'ai cru qu'elle avait atterri. J'ai fouillé partout à l'endroit où j'avais pensé qu'elle s'était posée, mais je n'ai rien trouvé. Il n'y avait que quelques flaques d'eau, mais il y en avait partout sur la route, car il avait plu quelques jours avant.

Je suis rentré chez moi très troublé et j'ai parlé avec Monsieur GINESTE mon voisin qui me dit avoir vu lui aussi le phénomène.

5 — TEMOIGNAGE DE MONSIEUR GINESTE

TEMOIN : Monsieur Ginesté. Habitant COX.

DATE : 18 Août 1975

HEURE : vers 20 h 30

AGE : 30 ans

voisin de Monsieur MIELNIK

LES FAITS

Monsieur Ginesté était sur sa terrasse le 18 Août 1975 vers 20 h 30. Il prenait le frais. Quand, tout à coup, il vit deux boules rouges vif qui descendaient en se suivant presque. Elles faisaient à peu près 70 cm de diamètre à vue d'œil.

Quand elles sont arrivées à la hauteur de la cime des arbres à 15 ou 20 m de hauteur devant la terrasse de M. Ginesté, elles sont parties horizontalement en direction du lieu dit «Amoureux» à 900 mètres ou 1KM. du domicile de M. Ginesté.

«Je vis revenir Monsieur MIELNIK» dit Monsieur Ginesté, et je lui dit ce que j'avais vu. Il me raconta alors sa propre aventure. Nous étions très troublés car on avait parlé souvent d'OVNI devant nous mais cela nous laissaient absolument indifférents. Mais maintenant c'est autre chose ! Ça ne pouvait pas être une chose connue, ça, c'est sur !

6 — Monsieur et Madame RENAUDOT ont vu la même chose, c'est-à-dire deux boules descendre puis partir dans la même direction que «les autres». Monsieur Mielnik et moi après la descente verticale, les ont vues partir horizontalement. Eux aussi comme moi, ajoute Monsieur Ginesté, ont vu deux boules. Ils étaient sur le «communal» qui est un emplacement du village de COX. Nous en avons discuté par la suite car nous étions tous assez stupéfaits d'avoir vu pareille chose !

Aucun des témoins de toute cette enquête n'a subi d'effets secondaires de quelque nature que se soit. La voiture de M. Mielnik a marché normalement.

Nous remercions vivement M. et Mme BAYSSE sans qui cette enquête aussi complète et aussi prompte n'aurait pu être effectuée. Ils ont tout laissé pour nous amener chez les témoins et nous indiquer

les routes à suivre. Partout nous avons reçu un très bon accueil.

NDLR

Cette enquête qui a révélé un nombre élevé de témoins indépendants, séparés, répartis dans l'espace, demanderait certainement une étude sur place plus approfondie : panne de Brignemont, témoins de Cabanac . . . etc . . . Il convient d'y adjoindre une enquête précédente faite dans la commune de Larra, dans la même direction, le même jour, à la même heure. Située à une trentaine de km des lieux, elle indique la visibilité importante du phénomène et l'impression qu'il a dû causer sur des témoins rapprochés. Cet éloignement qui pouvait prêter à une confusion sur la nature du phénomène observé, qui aurait pu être un ballon sonde, n'a pas empêché l'observation qui se trouve ainsi confortée par cette série de témoignages.

On remarque que de Cadours on situait le phénomène en direction de Lagraulet et que de Lagraulet on le situait vers Cox. Bien évidemment le phénomène s'est déplacé d'une part et les directions sont approximatives car de Cadours on ne voit pas Lagraulet à 16 km et Cox est à 10 km de Lagraulet. Mais à Cox on était plus près du phénomène et les témoins de Cox le situent au nord de Cox, et pour deux d'entre eux à un kilomètre seulement. Ceux de Brignemont vers Lagraulet, à 15 km, et un témoin de Cox voit une boule venir de Brignemont à 10 km. On peut donc, grâce à ces témoignages situer les évolutions à basse altitude (15 à 20 m au-dessus du sol) du phénomène dans le triangle Brignemont - Cox - Lagraulet.

Rien ne distingue spécialement cette région qui fait encore partie des moraines glaciaires du plateau de Lannemezan, notamment par la Gimone au nord et la Save au sud, rivières encadrant les lieux, et qui toutes deux ont leurs sources près de Lannemezan. Il est donc difficile de trouver en surface un intérêt physique pour une manifestation du phénomène. A Rabastens dans les Hautes-Pyrénées, rien non plus n'attirait l'attention, mais on vient d'y trouver du pétrole. Il y en a aussi aux sources du Thérain au-dessus de Beauvais où il y a eu aussi de nombreuses manifestations du phénomène. Des hasards bien entendu, qu'à l'occasion de cette enquête je signale parce que ne justifiant pas une rubrique spéciale.

F.L.

ENQUETE A MONSIREIGNE (Vendée)

par MM. Alain FAVROU et René ROBERT

MONSIREIGNE (voir LDLN 148, page 17) est un petit bourg Vendéen de 860 habitants, situé à 10 km environ au Nord-Est de CHANTONNAY (altitude 100 m).

Les faits rapportés ici datent déjà de nombreuses années (début du printemps 1951) mais n'en restent pas moins intéressants et «exploitables» puisque le témoin s'en souvient encore avec force détails. L'observation se situe à la sortie de MONSIREIGNE sur la route qui mène à SIGOURNAIS (6 kms au Sud). Après une brusque dénivellation (Le Petit Clou), la route est ici momentanément plate et rectiligne sur environ 800 m, avant de descendre vers la vallée du Grand Lay. C'est sur ce tronçon de route donc, bordée par un petit bois, que s'est manifesté le phénomène.

LE TEMOIN

Mr C. (anonymat demandé), qui est âgé aujourd'hui

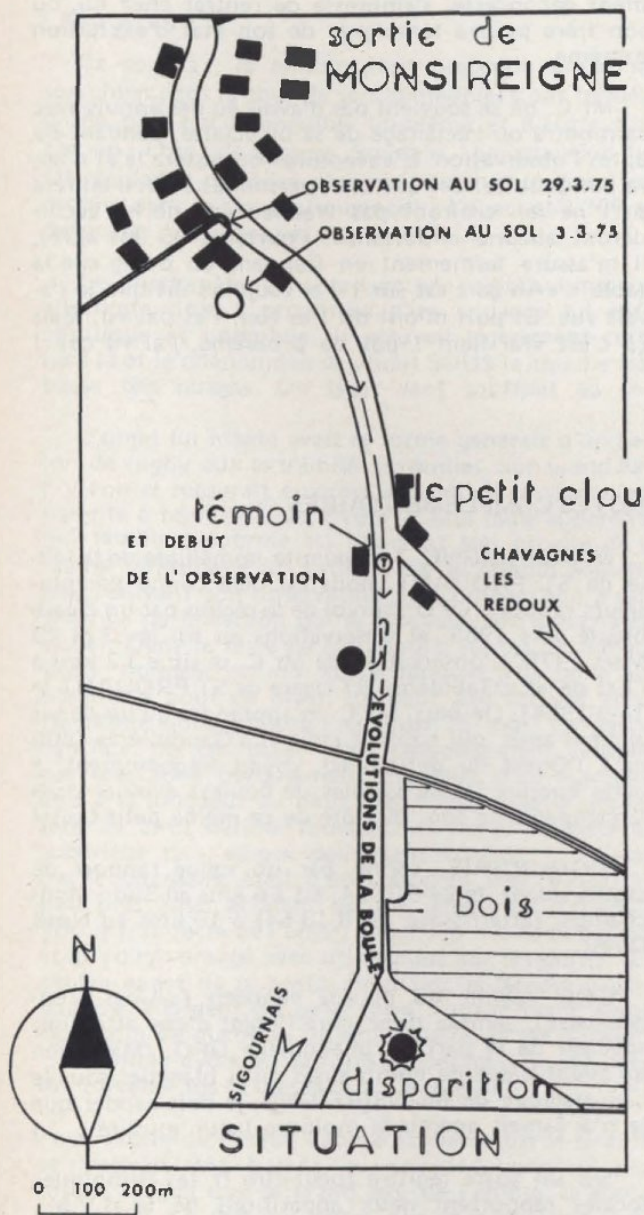
d'hui de 46 ans, marié et père de famille, est un de ces bons paysans vendéens, à la poignée de main franche et amicale. Il habitait SIGOURNAIS à l'époque de son observation, village qu'il habite toujours d'ailleurs et où il possède une petite exploitation agricole. Plus préoccupé par son dur labeur d'agriculteur que par les phénomènes insolites, il n'a pourtant fait aucune difficulté pour me raconter son «aventure», qu'il n'avait jusqu'ici confiée qu'à des proches de son entourage. Il jouit d'une bonne santé, d'un parfait équilibre et sa bonne foi ne peut être mise en doute. La chose qui m'a le plus frappé au cours de l'enquête, chez lui d'abord, et sur les lieux ensuite, c'est l'émotion intense avec laquelle il revit des événements qui datent pourtant de 25 ans.

LES FAITS

(digest de l'enregistrement)

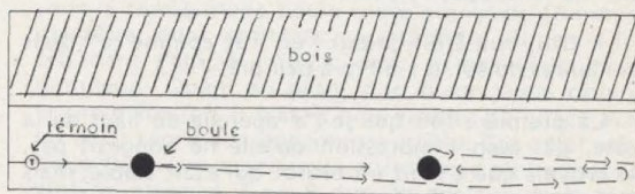
— Ça se passait en quelle année ?

— J'étais arrivé du régiment pour le Noël 50, ça devait être en 51, fin de l'hiver, le début du printemps même. J'avais 21 ans, c'était un soir, à peu près vers 10 heures . . . Enfin à l'Heure Solaire, on marchait à l'Heure Solaire à cette époque là. C'était au retour de MONSIREIGNE, de me faire couper les cheveux. Ils travaillaient tard en ce temps là, tant qu'il y avait des clients. Je venais de prendre la route de SIGOURNAIS pour rentrer chez moi.



J'étais en vélo. J'arrivais au «Petit Clou», c'est un village qui se trouve un peu avant le bois ; enfin ça fait une grande descente et ça remonte un peu ensuite vers le bois . . . Alors là il m'a semblé, Non de Non, on dirait qu'il fait du feu là-bas, un brûlot. En passant pourtant, il y avait pas de feu (à son arrivée à M.) Ou alors je me dis, à moins que ce soit une carriole ; une carriole vous savez, avec une bougie derrière pour signaler. Il y en avait encore en ce temps là . . . Mais je me dis que c'était beaucoup plus gros qu'une carriole . . . Alors en avançant, je croyais qu'il (le feu) était de l'autre côté du buisson, tout à coup, il s'est retrouvé sur la route : et puis il arrivait, il venait sur moi. Mais alors je me suis

aperçu à ce moment là, que c'était une grosse boule, et qu'elle était à peu près à 1,50 m du sol. C'était d'une teinte jaune orange, avec des reflets violets. Elle venait sur moi. Alors je me dis, je fonce dessus ! Je roulais à droite et elle roulait à gauche automatiquement. Alors je fonçais pour voir ça de plus près, et, arrivé à peu près à dix mètres, elle me coupe la route devant moi, et elle repart dans l'autre sens, et assez vite, dans le même sens que moi donc, et à droite cette fois, quoi. Et puis, à la hauteur du bois, elle retourne encore sur moi, et me recoupe la route et s'en va encore. Elle a fait la navette deux ou trois



une des "manoeuvres" de la boule

fois au moins. Je pédalais pour la rattraper, je me dépêchais ! Ah ça oui. Mais elle allait beaucoup plus vite que moi, naturellement. Elle faisait 100, 150 m, puis elle retournait sur moi, et quand elle arrivait pour que je puisse la voir, elle repartait. Je fonçais dessus à tous les coups. J'avais moitié envie . . . Si je retourne à MONSIREIGNE, leur dire là-bas, il y avait des gars, ils ne me croiront pas. Ils vont me prendre pour un fou, c'est sûr. J'étais énervé, hein, mais j'avais pas peur. Je voulais la voir de près, je pédalais pour la voir, oui !

— Vous n'aviez pas peur du tout ?

— Ah du tout ! non. Je revenais du régiment, d'Algérie, j'étais jeune, on n'a peur de rien à cet âge là. (. . .) Alors à force de faire cette navette, j'avais bien fait 500 m au moins, et tout d'un coup elle est repartie, et je ne l'ai plus revue . . .

— Elle est partie, dans les champs ? dans le ciel ?

— Non, non, je ne pense pas. Je la regardais, je la fixais tout le temps et . . . elle a disparu sur place, sans que je sache où elle était passée . . .

— Comme ça, spontanément ?

— Comme ça, oui, je n'ai plus rien vu. Nom d'un chien, elle était là. Je me dis, je ne dors pas, je ne rêve pas, je n'étais pas saoul, rien . . .

— Quel temps il faisait ce soir là ?

— Oh, il faisait beau

— Pas d'orage ? de foudre ?

— Non non, il faisait beau, je voyais les étoiles, tranquille.

— Parlez moi un peu de la boule en elle-même . . .

— Alors . . . elle était à peu près grosse comme ça là. (Mr C. évalue son diamètre en écartant les deux mains. Il se fixera sur environ 70 cm). Il y en a sur les bords de plage quelquefois, ces gros ballons en plastique . . . peut-être pas si gros quand même . . .

— Ça avait l'air d'une boule de feu, non ?

— Non, non, pas exactement. C'était «phosphorescent», jaune orange avec des reflets violets. La couleur du feu, oui, mais sans que ce soit une boule faite avec du feu. C'était lumineux, mais ça n'éclairait pas autour par exemple. (Aspect d'un gros ballon lumineux, donc, aux contours bien définis). Je lui montre alors la couverture du LDLN 109 que j'avais apporté à tout hasard quand on m'avait parlé de boule lumineuse près du sol. Le dessin de Mr. TALLE est une interprétation d'une des boules de l'Aveyron. La réaction ne se fait pas attendre :

— Oui, oui, c'est ça oui ! un truc comme ça ! mais pas au ras du sol, à 1,50 m à peu près (. . .)

La première fois que je l'ai aperçue du haut de la côte, j'ai bien l'impression qu'elle ne bougeait pas. Je croyais que c'était un brûlot qui était stable, mais tout à l'heure (!), il n'y avait pas de feu là. (. . .)

C'était comme si elle m'avait attendu.

— Attendu ?

— Attendu oui, exactement ça.

(. . .)

— Et ensuite elle est toujours resté à la même hauteur ?

— Oui, tout le temps oui.

— Quand elle venait sur vous, elle devait ralentir pour prendre son virage, non ?

— Non, non, elle me coupait devant et puis elle s'en allait d'un seul coup comme ça, sans ralentir. Et moi je pédalais tout ce que je pouvais pour la voir de plus près !

— Est-ce qu'il y avait un sifflement, un souffle, quelque chose ?

— Non, je ne pense pas. Enfin je n'ai jamais pu m'approcher trop près, hein. Le plus près que je me suis approché, ça devait être 10 m quelque chose comme ça. Je croyais toujours arriver dessus, et puis il y avait pas moyen. Comme si c'était moi qui la chassais quand j'arrivais dessus.

— Comme si elle s'était amusée un peu, non ?

— (sourire) peut-être oui, peut-être . . .

— Est-ce que vous avez eu l'impression qu'elle vous voyait, par exemple ?

— Ça . . . Je ne pourrais pas le dire . . . Mais ça faisait un drôle d'effet . . . C'était vraiment une chose bizarre . . . (Je n'irai pas jusqu'à dire que cette boule était «intelligente», mais son comportement n'en reste pas moins troublant).

— Combien de temps ça a duré ?

— Et bien le temps de faire 500 m facile. Enfin depuis le moment où j'ai commencé à la voir en haut de

la côte, ça devait faire 2 mn, quelque chose comme ça. Mais c'est difficile à évaluer, j'étais très énervé.

Compte tenu des performances de la bicyclette, («bicyclette de femme»), et du ralentissement notoire dû au système de dynamo, on peut évaluer sa vitesse de pointe à environ 30 km/h. Après essai, le temps pour parcourir les 800 m (Petit Clou fin du bois), s'avère être d'environ 1,30 mn. La boule quant à elle, devait aisément aller deux fois plus vite.

Après la disparition du phénomène, Mr C. totalement déconcerté, s'empresse de rentrer chez lui, où son frère pourra témoigner de son état d'excitation extrême.

Mr C. ne se souvient pas d'avoir eu des ennuis avec sa montre ou l'éclairage de sa bicyclette, pendant ou après l'observation. L'«aventure» en restera là et n'aura pas de suite. Les quelques personnes à qui il en fera part ne le croiront pas vraiment ou ne lui accorderont aucune importance. Pourtant, 25 ans après, il m'assure fermement en frappant du poing sur la table : «Ah ça c'est sûr ! J'ai toujours dit que je l'avais vue. Et puis m'ont dit t'es fou, t'as pas vu. Mais ça c'est vrai hein ! pas de problème, j'ai vu ça» !

NOTES COMPLEMENTAIRES

MONSIREIGNE, à proximité immédiate de la faille de ST PROUANT, nous est déjà connu par plusieurs rapports UFO : survol de la région par un cigare bleuté vers 1965, et observations au sol les 3 et 29 Mars 1975. L'observation de Mr C. se situe à 2 kms à l'Est de «La Gabillère» (cf cigare de ST PROUANT le 14-9-1954). De plus, Mr C. m'apprendra qu'un de ses anciens amis, qui habitait jadis «La Gaudinière» (800 m à l'Ouest du petit bois), voyait fréquemment, à cette époque là, de «drôles de boules» évoluer dans la campagne le soir, du côté de ce même petit bois !

SIGOURNAIS, connu par un vague rapport de cigare volant, le 24-9-1954, est à 6 kms au Sud ; Mou-champs, (atterrissage du 6-10-54) à 10 kms au Nord Ouest.

Cette région du bocage vendéen («Alpes Vendéennes»), semble donc faire l'objet d'une attention spéciale de la part du phénomène UFO. (Mais bien qu'ayant passé de nombreuses nuits blanches sous le ciel magique de MONSIREIGNE, je dois avouer que je n'ai jamais aperçu la moindre lueur insolite . . .)

Sur un autre registre (peut-être !), les chroniques locales rapportent deux apparitions de la B.V.M., l'une à REAUMUR, l'autre à BAZOGES EN PARED (10 kms au Sud).

Selon de nombreuses légendes, les gnomes, lutins, fées et sorcières de tout poil, semblaient particulièrement affectionner la région (CHAVAGNES LES REDOUX, REAUMUR, BAZOGES EN PAREDS), l'un des hauts-lieux de la «gentilhommerie» Vendéenne, «La Gerneiraie» étant situé à moins de 3 kms au Sud du lieu de l'observation de Mr C.

Enfin, je me suis même laissé dire qu'avant sa chute, le menhir de «La Chauvinière», à MONSIREIGNE, dansait parfois en pleine nuit . . .

Enquête à Montluçon (Allier)

par le groupe 03100

REFERENCE : 3 000 000

DATE : 16/01/1975

HEURE : 20 h environ

LIEU : Montluçon (Allier)

TEMOIN : Mademoiselle B (18 ans)

Résidant (Montluçon)

Anonymat exprimé

LES FAITS :

Ce soir là, le témoin était descendu promener son chien dans la cour de son immeuble. Cour fermée, d'une part par l'immeuble lui-même et d'autre part par un corps de garages. Soudain, son attention fut attirée par la présence d'un phénomène lumineux immobile dans le ciel pratiquement à l'ouest et à 20° au dessus de l'horizontale.

Le phénomène consistait en un «objet» lumineux elliptique situé à proximité d'un «nuage» lui aussi elliptique et immobile. Il pleuvait légèrement cette nuit là et le phénomène se situait SOUS la couche très basse des nuages. Un léger vent soufflait au sol.

L'objet lui même avait la forme générale d'un ballon de rugby aux extrémités arrondies. Son grand axe horizontal mesurait environ 30 mm de longueur apparente à bout de bras. (Note : Cette taille apparente qui semblera énorme est pourtant très proche de la réalité puisqu'elle fut estimée par le témoin dans les jours suivant son observation par comparaison à une antenne de télévision qui se trouvait dans son champ visuel. Dans le reste de ce rapport, toutes les dimensions, données en mm correspondent à la taille apparente à bout de bras). Le petit axe vertical, moitié moins long mesurait environ 15 mm. La partie centrale de cet objet était complètement remplie par une zone parfaitement circulaire d'un diamètre égal à la longueur du petit axe, si bien que la circonférence ainsi définie touchait les bords inférieur et supérieur de l'ellipse délimitant l'objet . . . Cette partie circulaire était d'un rouge vif très brillant (à peu près aussi éclatant qu'une lampe au sodium à 500 m), le reste de l'objet, beaucoup moins lumineux était rouge orangé avec un dégradé sur les bords. Au centre exact de la partie circulaire, le témoin distinguait parfaitement un petit rond brillant blanc jaune de 2 mm de diamètre. (Commentaire de Mr Giraud : L'ensemble évoquait la forme générale d'un œil avec un immense iris et une minuscule pupille).

A droite de l'objet, baptisé «arrière» par le témoin se trouvait une traînée ou «queue» verte un peu moins longue que le grand axe de l'ellipse. D'abord large de 7 à 8 mm au départ, elle se rétrécissait assez rapidement pour retrouver à son extrémité sa largeur initiale. Les contours de l'ensemble, objet et traînée étaient parfaitement nets, sauf l'extrémité de cette «queue» qui était floue.

A 15 mm à gauche de cet objet et de sa queue se trouvait un nuage elliptique très «régulier» de 60 mm de grand axe horizontal et de 30 mm de petit axe. L'ensemble objet-nuage demeura immobile pendant 2 mn environ, malgré le vent. Puis brusquement et sans changer de position (pas de demi tour ou de basculement) l'objet et sa traînée pénétrèrent rapidement dans le nuage, sans toutefois bondir) et l'éclairèrent alors d'une couleur jaune orangé mais ne

furent pas visibles à travers. A l'endroit où se trouvait initialement l'objet, il subsista dans le ciel une «marque» ou «trace» d'un blanc terne, de même forme et de mêmes dimensions que l'ellipse sans sa queue.

Moins de 5 secondes après avoir pénétré dans le nuage, l'objet en ressortit, mais il avait changé de forme, d'aspect et de taille. Il se présentait simplement sous la forme d'une boule rouge orangé de 15 mm de diamètre, donc semblant correspondre au cercle inscrit dans l'ellipse initiale, mais en beaucoup moins lumineux. Quant au petit rond blanc jaune observé la première fois il n'était plus visible. Le nuage avait lui aussi repris son apparence initiale. Cet objet sphérique (le même vu sous un autre angle ou un autre ?) vint se placer à 7 ou 8 mm en dessous de la trace blanchâtre signalant sa précédente position. Trace qui malgré le vent n'avait, ainsi que le nuage, changé ni de place ni de taille, ni de forme. L'ensemble demeura parfaitement immobile un certain temps. C'est alors que le témoin pensa à photographier la scène. Il se précipita à son appartement situé au quatrième étage de l'immeuble.

Lors de cette seconde phase d'observation, le témoin constata que la trace blanchâtre était inchangée mais se trouvait en contact avec le nuage, sans qu'il soit possible de déterminer lequel s'était déplacé par rapport à l'autre. Quant à l'objet, toujours circulaire, il n'avait plus que 1/10 de sa taille précédente et semblait s'éloigner très rapidement, plus vite qu'un avion à réaction, en direction sensiblement de l'ouest, toujours sous le plafond nuageux. Le témoin interrompit son observation pour réveiller son père (une minute) et tous deux purent voir le petit point qu'était devenu l'objet se perdre à l'horizon dans le ciel.

Le nuage et la trace étant demeurés sur place, le témoin se résolut à en faire une photographie qui au développement ne révéla rien. Enfin, le témoin interrompit son observation sans chercher à savoir ce que devenaient la tache blanchâtre et le nuage qui semblaient-il commençaient à se diluer à la fin de l'observation.

Au total, l'observation dura moins de 10 mn. Aucun bruit ne fut perçu. Il n'y eut aucun trouble physiologique chez le témoin qui par la suite n'eut à souffrir d'aucune gêne visuelle.

COMMENTAIRES DE Mr GIRAUD

Les faits ici rapportés sont d'une précision qui ne manque pas de surprendre, et ils appellent toute une série de questions auxquelles il paraît bien difficile d'apporter une réponse.

1/ Quelle était la nature de la queue verte observée ? Queue paraissant à la fois solide (bords nets et rigides) et diffuse (extrémité floue semblant se diluer dans l'espace).

2/ Quelle était la nature du nuage observé, nuage conservant sa forme quasi géométrique, sa taille et sa place, malgré le vent ? Il y eut des précédents similaires dans les rapports concernant les OVNI. Nous voulons ici parler du fameux «Cigare des nuées». Se peut-il que ce nuage ait caché un «appareil» ? Mais alors, que serait devenu cet appareil par la suite ?

3/ Quelle était la véritable nature de la marque blanche qui elle aussi, malgré le vent demeura immobile et sans changer de forme à l'emplacement correspondant à la position initiale de l'objet ? A notre connaissance, une telle marque paraît unique dans les annales du phénomène.

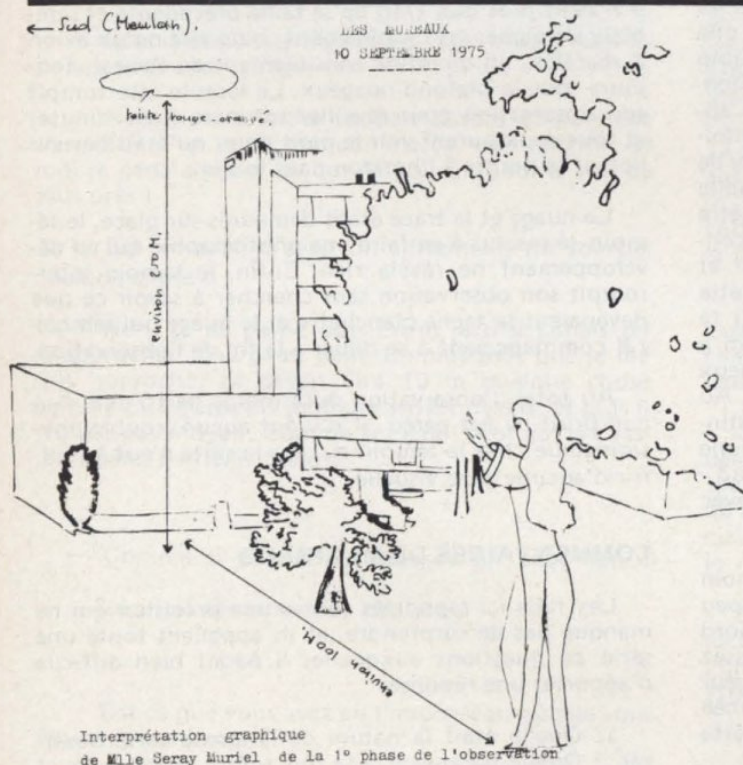
4/ Y eut-il un seul objet ou DEUX ? Il y a de fortes présomptions pour penser que l'objet sphérique (?) qui sortit du nuage après que l'objet elliptique y eut pénétré était le même. a) En effet, le ballon de rugby vu DE PROFIL dans la première phase de l'observation se serait présenté sous l'aspect d'une boule si dans la dernière phase il avait, après avoir accompli un quart de tour, présenté son axe dans le prolongement de l'axe de vision du témoin. N'oublions pas aussi qu'il aurait pu, comme certains OVNI (Sauvagny les Bois le 05/02/67) « tout simplement » changer de forme. b) Il existe aussi le rapport : Illumination du nuage — présence de l'objet à l'intérieur. c) Enfin, dans l'éventualité où il aurait pu y avoir DEUX objets, nous comprenons mal ce qu'aurait pu devenir le second et surtout comment l'un n'aurait pas été trahi par sa luminosité à l'intérieur du nuage tandis que l'autre était visible à l'extérieur.

Mais il est aussi possible d'envisager la présence de deux objets jouant une véritable partie de cache cache avec apparition-disparition et illumination extinction en utilisant le nuage comme les coulisses d'un théâtre.

Toutefois, ce ne sont là que des suppositions stériles. Il est dans cette observation un fait REEL bien

plus troublant. Rappelons que cette observation eut lieu sous un plafond nuageux très bas. Bien que l'altitude de ce plafond soit impossible à donner avec certitude, nous pouvons dire que 500 m constitue un grand maximum. Le phénomène devait donc se dérouler à une altitude inférieure. Pour être vu par le témoin sous un angle de 20°, un simple calcul de trigonométrie démontre qu'il ne pouvait pas se trouver à plus de 1375 m du lieu d'observation, grand maximum et qu'en fait, il avait beaucoup plus de chances de se trouver à la fois plus bas et plus près. Mais, dans ces conditions extrêmes, le phénomène devait obligatoirement se situer juste au dessus de l'agglomération montluçonnaise, et plus particulièrement à la quasi-verticale de notre domicile dans le quartier de Bien-Assis qui est un des plus peuplés de Montluçon. Alors nous ne comprenons pas qu'avec toutes ces conditions favorables réunies (heure propice, luminosité, basse altitude et relativement longue durée du phénomène) aucune autre personne n'ait été témoin de la manifestation. Cela semble inconcevable pour une agglomération de près de 100 000 habitants.

En partant de l'estimation de distance fournie ci-dessus, il est possible d'estimer à 65 m environ la longueur maximale du grand axe de l'ellipse observée dans la première phase. Soit près de 130 m pour l'objet avec sa queue et plus de 300 m pour l'ensemble Objet-Nuage dans la plus grande dimension. Taille pourtant suffisamment importante pour ne pas passer inaperçue... et pourtant !



LES MUREAUX (Yvelines)

le 19-9-75

Enquête de M.M. Didier SAFRANONEK
et Patrice SERAY
Photo : P. SERAY

TEMOINS

Mlle LENTE Ingrid (20 ans) et son frère Robin (15 ans).
Habitent aux Mureaux (78)

TEMOIGNAGE :

Il était 22 h 30, ce 19 septembre, le ciel était clair.

On voyait l'étoile du berger (Vénus) et la Lune était présente pour cet étrange rendez-vous...

Mlle Lenté Ingrid promène son chien en présence de son frère Robin. Quand tout-à-coup Mlle Ingrid eut le « sentiment » qu'elle verrait un O.V.N.I.

Effectivement, quelques instants plus tard, elle apercevait un objet cylindrique de longueur pouvant

varier entre dix et quinze centimètres. Pour mieux dire «il» était un peu aplati et ovale de couleur «de la lumière quand on l'allume» (parole exacte du témoin) et possédait des teintes rouge-orangé. L'objet stationnait au-dessus de la chaufferie de leur citée. (Voir photo-montage no 1).

L'objet était phosphorescent, mais ne faisait pas mal aux yeux. Au bout d'un moment il s'est déplacé vers Meulan. L'objet semblait zigzaguer, Mlle Ingrid Lenté : «ça montait et ça descendait en tremblotant», nous précise-t-elle.

Il n'y eut aucun changement de couleurs. L'objet selon Mlle Ingrid, se situait à peu près à trois mètres du bâtiment, et mesurait au maximum quinze centimètres. Cela à bout de bras. L'épaisseur, quant à elle, se situe vers les trois centimètres. Mlle Ingrid situe l'objet à deux cent cinquante mètres du sol (cela à cent mètres des témoins).

Pour en revenir au comportement de l'objet : Au début de l'observation il se situait au-dessus de la chaufferie, puis s'est dirigé vers Meulan. Ensuite il est revenu à son point de départ (chaufferie). A ce moment Mlle Ingrid rentre chez elle, après deux minutes d'observation environ.

Son frère Robin, le suivra pendant cinq minutes encore.

Robin s'approcha mais ne vit rien de plus. L'objet se remit «en marche» vers la gare des Mureaux.

Mr Robin Lenté : il est passé au-dessus du bâtiment, j'ai couru par là (en nous montrant une route permettant d'arriver à la gare) et je l'ai vu au-dessus d'un autre bâtiment (Voir Photo-Montage n° 2). Puis il a disparu au-dessus de la gare.

ENQUETEURS : Vous l'avez vu disparaître ?

Mr Robin Lenté : Non, parce que je suis remonté chez moi pour appeler mes parents. Hélas l'objet était parti.

Il y avait une personne dehors (réparant sa voiture) et les témoins n'ont pas osé l'appeler. Donc il n'a rien vu.

COMMENTAIRES :

Aucune réaction du chien. Après que l'objet eut passé le bâtiment, Mr Robin courut pour voir l'objet de l'autre côté de son bâtiment. Avant d'arriver à la Route déjà citée, il put apercevoir une lueur à travers les arbres. (Voir PHOTO-MONTAGE N° 3).

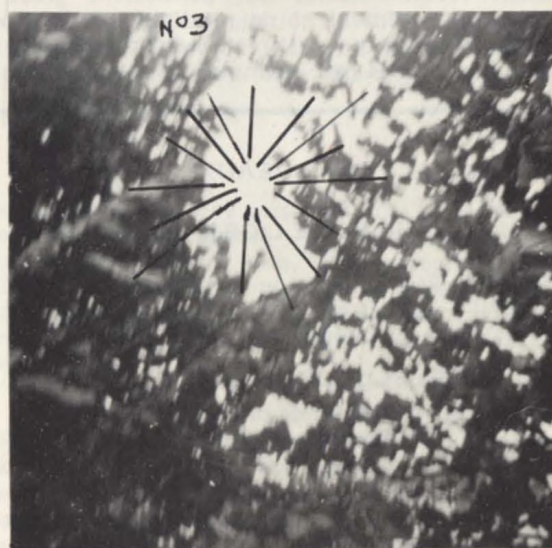
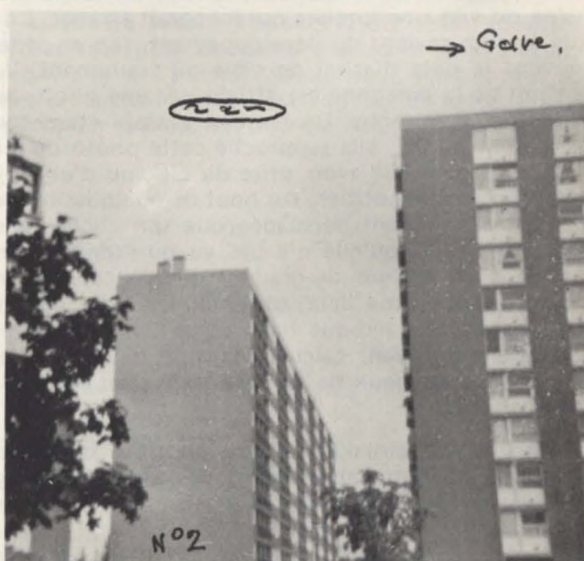
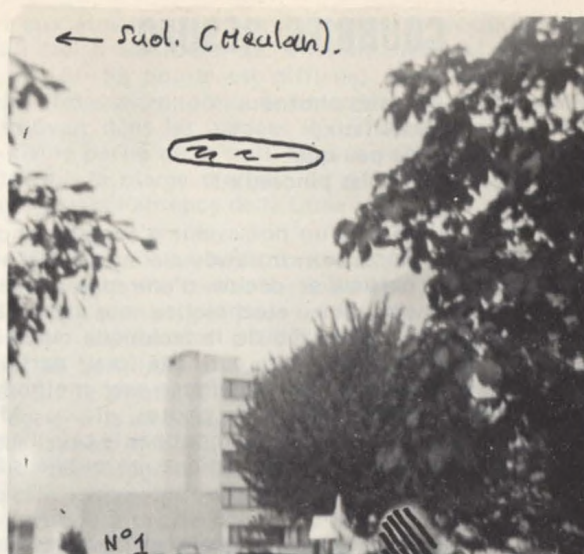
Mlle Ingrid croyait aux O.V.N.I. et aux phénomènes parapsychologiques. Il est à noter que Mlle Ingrid a ressenti la présence de l'objet en sortant de son bâtiment. Son frère lui n'a rien senti.

Sorte de présentiment ?

C'était une impression, nous a-t-elle dit.

Nouveau «genre» de manifestation du phénomène ?

Ceci est à étudier de très près. De plus que le 23 Juillet 75, un autre habitant des Mureaux observa un O.V.N.I. (et le photographia : Documentation Personnel) et qu'il devait me dire :



«J'ai toujours voulu voir et photographier un O.V.N.I.»

Troublant non ?

(Suite bas de la p. 24)

COURRIER RESUFO

**Faux UFOS et vraies photos
Faux faux et vrais faux,
Où il s'en faut de peu que
Résufo se mélange les pinceaux !**

Il arrive parfois qu'un possesseur d'appareil photo qui porte un intérêt aux choses du ciel en général et à l'Ufologie en particulier décide d'entreprendre une photo «astronomique», «technique» ou «spéciale» sans avoir la moindre idée de la technique ou de ce que cela peut donner. Cette curiosité serait parfaitement légitime, si elle était appliquée avec méthode : relevé des paramètres, série de photos, etc . . . Malheureusement ce n'est généralement pas le cas ; l'essai est fait n'importe comment, unique, et oublié sitôt fait.

Après un temps plus ou moins long l'opérateur termine (toujours sans méthode) le film sur le ciel nocturne ou vise une lumière qui lui paraît étrange. Lorsque le film revient du développement, (un an sépare souvent la date d'achat de celle du traitement) l'attention de la personne est attirée par une photo aussi bizarre qu'étrange. Le fameux «essai» étant complètement oublié, elle rapproche cette photo de celle qu'elle se souvient avoir prise du ciel, ou d'un objet qu'elle n'a pu identifier. Au bout de quelques heures, elle est absolument persuadée que son cliché représente un OVNI qu'elle n'a pas vu ou l'objet bizarre qu'elle a vu malgré de grandes différences. Elle reconstitue alors une date, une heure, et des paramètres fantaisistes, indique haut et bas, soit au hasard, soit après de savants calculs (dans les deux cas elle a une chance sur deux de se tromper) . . . et expédie le tout à LDLN.

Résufo voit alors arriver une photo incompréhensible qui ne cadre absolument pas avec les explications du témoin.

Parfois, cependant, la photo contient quelques éléments reconnaissables qui permettent grâce à un long raisonnement et de multiples vérifications de reconstituer ce qui s'est réellement passé. A partir de quelques étoiles (par exemple) on retrouve ainsi :

Suite de la p. 23. **LES MUREAUX**

CALCUL DU Ø REEL DE L'OBJET :

Ø MAXI : 26 mètres
Ø MINI : 18 mètres
Ø MOYEN : 22 mètres

HAUTEUR REELLE DE L'OBJET :

(pour trois cm à bout de bras).
Hauteur : 5 mètres

Nous pouvons conclure que les dimensions de l'objet peuvent être de vingt-deux mètres de longueur et de cinq mètres de hauteur. (ceci d'après les indications des témoins).

Comme il a été dit dans le précédent rapport (celui sur l'observation du 23 Juillet 75 à Meulan-Paradis) de nombreuses observations ont eu lieu dans la région. Un pompier, notamment aurait vu un de ces objets aux Mureaux également. Nous sommes sur l'enquête . . .

la date, l'heure, les circonstances, la durée de la pose, la direction, etc . (pas l'âge du capitaine, mais presque, du photographe souvent !).

Afin que nos lecteurs comprennent le travail du Résufo, et pourquoi LDLN n'accepte que si peu de photos (et encore avec de sérieuses réserves) nous vous soumettons l'analyse détaillée d'une de ces enquêtes plus policières qu'Ufologiques. Si certains peuvent d'un seul coup d'œil, juger une photo recevable ou non ; je les envie, moi qui passe tant d'heures à essayer de comprendre !

Cela est grave, scientifiquement un faux délibéré n'a pas de différence avec un faux involontaire. La seule différence est sur le plan moral, mais le faussaire, comme l'étourdi persuadé, prennent la même attitude de bonne foi bafouée. Il nous est difficile d'être sévères, ne dit-on pas qu'il vaut mieux avoir un assassin en liberté qu'un innocent en prison ?

Toutefois, cette désinvolture des témoins repose sans cesse le problème de la crédibilité. Et surtout au niveau de Résufo de l'authenticité des photos qui présentent une par une peuvent toutes être douteuses. Dix ans de travail pour en arriver là ! . . . L'Ufologie n'est pas facile.

Voici la lettre reçue par LDLN accompagnée de deux tirages couleur, l'un représentant manifestement des étoiles en pose et l'autre, une mystérieuse «boule» présentant un changement de direction à angle droit sur fond d'étoiles . . .

Monsieur L . . . J.D. St F. le 14 Janvier 1976
St F.
Enquêteur N° XXXX

à Monsieur R. WEILLITH

Ayant fait plusieurs photos de nuit en pose sur trépied, avec un «Zénith E» objectif «Hélios» 44.2, j'ai eu la chance de prendre la photo, que je vous envoie pour étude.

Angle de prise de vue : 90°
Mois de décembre 75 ; 1ère quinzaine
Temps de pose : 20 h 45 — 21 h 30
Direction plein (Est)
Temps clair — étoilé — sans lune — vent nul.

N'étant pas à l'extérieur pendant les poses, je n'ai rien vu visuellement.

Veuillez agréer etc . . .

P.S. les deux photos sont prises le même soir.

Voilà, sic et resic, c'est tout, à partir de là à moi de comprendre, après des heures de recherches voici ma réponse :

Monsieur,

Monsieur R. VEILLITH m'a confié pour étude le dossier de photo que vous lui avez transmis au début de cette année.

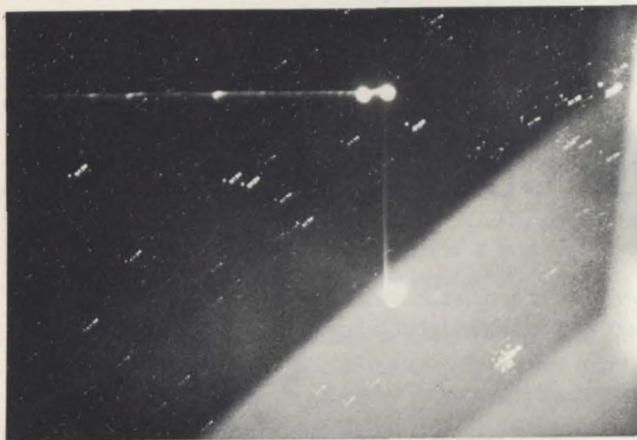
Une de ces deux photos représente des étoiles que j'ai eu beaucoup de mal à identifier, car le négatif a été tiré à l'envers ! C'est à dire qu'il faut regarder le tirage par transparence pour voir à l'endroit ! Bref il

s'agit de la constellation de L'AIGLE avec la brillante ALTAIR. Cette photo a pu être prise en décembre mais à l'OUEST. Rien de particulier sinon une trace à l'ouverture de l'obturateur due à un bougé engendré soit par le déclenchement soit plus probablement par le mouvement du miroir interne. Ceci est courant, pour l'éviter on place un carton noir devant l'objectif (sans le toucher) puis lorsque l'obturateur est ouvert et le pied calmé on découvre l'objectif. Même processus inverse pour arrêter la pose. Les traces d'étoiles sont ainsi plus nettes.

L'autre photo présente également des étoiles qui correspondent à la constellation du TAUREAU avec ALDEBARAN (au bord gauche) et l'amas des PLEIADES (le groupe bleu en haut). Ces étoiles pouvaient être dans la direction et à l'heure que vous indiquez en décembre.

A part cela rien ne va plus, vous indiquez bas et haut, mais à l'envers...

— La durée de la pose que vous signalez : 45 minutes devrait induire des traînées très longues (5 ou 6 centimètres sur l'épreuve que j'ai) ce qui n'est pas le cas, les étoiles se sont déplacées pendant 5 mn tout au plus.



Une boule bizarre dans le ciel étoilé

— D'autre part ces traînées sont interrompues, ce qui peut arriver lorsque le vent fait bouger le pied, ou que des nuages passent, ou tout autre objet. vous assurez qu'il n'y avait ni vent ni nuages...

— A l'observation les étoiles semblent avoir été photographiées 5 fois de suite en instantané (dont une décalée) une fois par minute environ. Chaque pose ayant une petite aigrette de bougé du miroir...

— Les deux zones jaunes font penser à une embrasure de fenêtre, le dessous d'un balcon ou d'une loggia faiblement éclairée, mais vous affirmez être à l'extérieur...

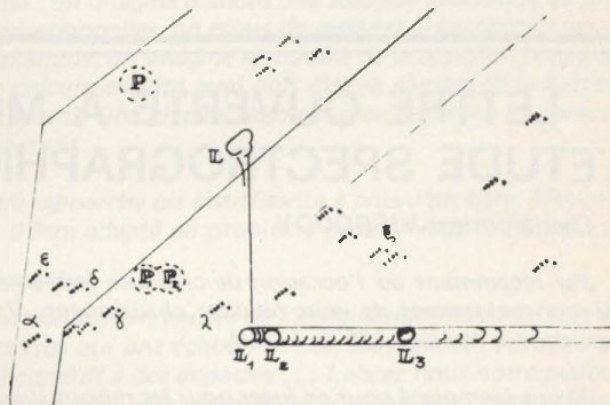
Venons en à la Boule (que vous ne nommez pas «OVNI», je le concède).

— A son point de départ, (pâté lumineux) on constate que le grand axe a la même orientation que les étoiles, et la même longueur, et la même tâche hors de l'axe. On peut raisonnablement conclure qu'il s'agit d'un objet céleste qui suit la même course que les étoiles. Pointons les coordonnées de cet objet par rap-

port aux étoiles voisines, puis reportons les sur la carte du ciel il se trouve par environ : AD. 03 h 35 et D : + 18° (le pointé est difficile). A la lecture des éphémérides astronomiques on constate que la LUNE se trouvait dans les parages le 16 Décembre dans la deuxième partie de la nuit. Mais la différence est plus forte que la marge d'erreur du pointé d'autant que vous signalez l'absence de la Lune...

— Revenons aux évolutions de la «boule». Après son petit pâté elle tombe verticalement, brutalement, (trop verticalement) et pose un instant, part horizontalement, absolument à 90°, pose à nouveau... Avant de continuer à la suivre prenons quelques mesures sur la photo. La longueur de la chute verticale est égale à la distance verticale qui sépare les deux traces jaunes, et tiens, tiens... les Pléiades sont également rephotographiées. Elles aussi ont fait la chute verticale ! Bizarre d'autant plus qu'elles se voient encore un peu à droite comme la boule, toutes ces mesures sont rigoureusement égales entre elles !

— La boule ensuite file vers la droite en «pointillés» avec une pose et même plusieurs assez nettes. Au contraire des autres, surexposées, l'image qui se trouve à mi-chemin est bien exposée et nette. Profitons-en pour la mesurer. Son diamètre est exactement



Sur le fond de la Constellation du Taureau, le Mur, les Pleiades (P-P1-P2) et la Lune (L-L1-L2) sont exposées 3 fois... La boule perd son mystère.

celui qu'aurait la lune prise avec cet appareil, mais une lune bizarre, comme... «Mais oui, c'est bien ça!» comme éclipse. Vite, vite, les éphémérides : éclipse de Lune effectivement le 18 novembre 1975. Comparons avec une photo prise par le Club d'astronomie de Cholet et parue dans «l'Astronomie» de sept. 1976.

Plus de doute possible, vers l'heure que vous indiquez, soit 21 h 30 (peut-être un peu après), la Lune présente l'aspect éclipse que montre votre photo... et se trouve bien à la position mesurée C.Q.F.D.

Comme dans les bons romans de Sherlock HOLMES, passons à la reconstitution, maintenant que la vérité m'est apparue.

Dans la soirée du 18 Novembre vous avez l'intention d'essayer une photo d'éclipse. Votre appareil est en station dans une loggia (ou autre ouverture) légèrement éclairée, il est posé sur un pied muni d'une

plate-forme panoramique à deux degrés de liberté indépendants (vertical et horizontal). Puis vous prenez quatre ou cinq instantanés, ou poses courtes (quelques secondes) sur la même vue (ce qui est possible avec le Zénith).

A la dernière pose (celle qui est décalée) il est possible qu'il ne s'agisse que du déplacement de l'appareil, car il n'y a pas d'aigrette. Puis vous déverrouillez le mouvement vertical du pied et vous «contreplongez» Le plafond, la Lune et les Pleiades se trouvent en surimpression à votre premier arrêt. A ce moment vous verrouillez le vertical et libérez l'horizontal. Volontairement ou non vous déplacez l'appareil vers la gauche, d'où une deuxième Lune et des deuxièmes Pleiades à droite des premières (très près). Puis vous tournez lentement la plate forme vers la gauche d'une façon saccadée : certainement parce qu'il est difficile de donner un mouvement régulier à la main s'il est trop lent. Une de ces saccades donnera une bonne image de la Lune, et (avec de bons yeux) l'image correspondante du plafond.

Ce scénario est le plus probable, mais il peut y avoir des variantes. Quoi qu'il en soit, après une aussi minutieuse enquête policière sur une simple photo, où tant d'éléments se recoupent et se renforcent les uns les autres sans la moindre contestation possible,

je serais parfaitement en droit de penser que vous avez commis un faux délibéré !

Pourtant je ne le crois pas, il semble que comme de nombreux correspondants vous ne notez pas scrupuleusement les caractéristiques des photos du ciel que vous prenez, ce qui est impardonnable (ou pour le moins anti-scientifique) quand il s'agit de ce genre de cliché. Lors du développement vous êtes tout surpris du résultat et persuadés d'avoir photographié un objet étrange . . . et c'est à moi de débrouiller l'écheveau.

Je pense que vous avez eu l'intention de photographier l'éclipse et que vous avez un peu «pataugé» soit à cause d'ennuis mécaniques, soit par ignorance de la façon de procéder, puis qu'ayant oublié cet «essai» vous vous soyez seulement souvenu des photos de décembre persuadé que la Lune n'y figurait pas . . .

Admettez toutefois que sur un certain plan il n'est pas beaucoup plus malhonnête de nous envoyer un faux délibéré, qu'un cliché dont on est pas sûr de tous les paramètres. Neuf heures de travail pour comprendre et expliquer votre affaire en n'ayant au départ que quelques indices et des données fausses, c'est beaucoup de temps perdu. La jubilation de découvrir la vérité au fil des heures et du raisonnement n'est qu'une faible consolation.

LETTRE OUVERTE A MONSIEUR VIEROUDY, OU L'ETUDE SPECTROGRAPHIQUE DU PHENOMENE OVNI.

Cher Monsieur VIEROUDY,

J'ai récemment eu l'occasion de critiquer fermement un de vos articles dans ces mêmes lignes, mais permettez-moi maintenant de vous féliciter chaudement. Voilà en effet l'ébauche d'un bon travail dans votre article paru dans le numéro 160 de LDLN.

Je suis bien placé pour en juger pour les raisons suivantes :

- 1) Je travaille sur cette question depuis plusieurs années.*
- 2) J'ai présenté le même programme, en termes peut être plus scientifiques, avec des arrière pensées plus étayées vis-à-vis des vérifications à faire, au congrès du CUFOS du Dr HYNEK le 30 Avril 1976 à Chicago.*
- 3) J'ai aussi présenté brièvement ceci à Poitiers le 17 Juin 1976 comme le rapporte l'article de M. LAGARDE qui suit immédiatement le vôtre dans LDLN n° 160 (!).*

Or, je sais que vous n'avez sans doute pas eu connaissance de mon «antériorité» ce qui ajoute à votre mérite.

Je dois toutefois ajouter quelques commentaires afin de clarifier les choses :

— Vous avez eu tout à fait raison de citer la Société JOBIN-YVON comme fournisseur unique de réseaux en France. Mais ce que vous ne savez peut-être pas, c'est que cet industriel a pu créer de toutes pièces cette compétence en France grâce au soutien quasi exclusif du Centre National d'Etudes Spatiales, précisément pour les besoins de l'astronomie spatiale, et je sais, pour avoir été personnellement l'un des instigateurs de cet effort de recherche, combien cela a été difficile. Le résultat est heureusement à la hauteur des efforts accomplis pendant la précédente décennie.

— Ce que vous ne savez pas non plus (merci à la Direction de JOBIN-YVON d'avoir su rester discrète), c'est que ces efforts ont permis d'envisager de nouveaux types de réseaux qui ont des qualités optiques assez proches des meilleures productions destinées aux grands laboratoires scientifiques . . . mais à un prix beaucoup plus bas. Ceci résulte de l'effort expérimental que j'ai entrepris personnellement pour définir les meilleurs compromis qualité / coût par de nombreux essais réalisés ces dernières années et aussi grâce à la réussite des laboratoires de JOBIN-YVON qui ont cette fois poursuivi les études à leurs propres risques (et pourtant c'est vraiment un «mouton à cinq pattes» que je les ai poussés à inventer).

Nous sommes maintenant en mesure de mettre à la disposition du public des réseaux de bonne qualité à un prix très bas (quelques dizaines de francs environ, le prix exact de série sera connu après les premiers résultats des essais de production qui sont en cours).

— Cette action que j'ai entreprise depuis longtemps et dont vous avez assez bien su retrouver toutes les possibilités, en vous trompant juste un petit peu par ci par là (mais c'est normal), cette action doit permettre de démarrer une phase expérimentale concrète de grande envergure sur les OVNI dont vous avez saisi l'intérêt sans pouvoir espérer son ampleur à cause du prix des réseaux. Maintenant ceci est pratiquement résolu, je peux l'annoncer officiellement ici.

— Je voudrais par contre vous faire, et faire à M. LAGARDE une critique importante :

Vous dites, Monsieur VIEROUDY, et vous avez raison, « Il est possible de déduire d'un bon spectre un nombre considérable de paramètres sur le milieu d'émission de la lumière, tels que température, composition chimique, densité, pression . . . etc . . . » mais ceci est bien trop vague.

M. LAGARDE dit plus loin : « Faut-il en déduire que les scientifiques qui s'intéressent au phénomène sont démunis d'imagination . . . »

Ma critique amicale est la suivante : l'idée du spectrographe est venue trop tôt à l'esprit des scientifiques (les réseaux sont connus depuis la fin du 19^{ème} siècle), de très nombreux spectrographes ont même été inventés par les scientifiques pour les OVNI, tous étaient cependant irréalisables, à cause de leur prix, en suffisamment d'exemplaires pour avoir une chance d'obtenir un résultat. Mais la toute première idée qui vient aux scientifiques est de chercher à savoir quoi mesurer. Mesurer pour mesurer ne sert en effet à rien. Ce que l'on veut, c'est comprendre.

Alors, la méthode scientifique doit être toujours la même : on imagine d'abord une solution théorique au problème que l'on se pose, on en déduit les conséquences observationnelles, on essaie de mesurer si les conséquences prévues sont effectivement observées dans la réalité : par exemple, on imagine le modèle de propulsion magnétohydrodynamique de Jean-Pierre PETIT pour les OVNI, on calcule ensuite quel doit être le spectre de la lumière observée, là, seulement on choisit le spectrographe qui peut avoir une chance de mettre en évidence les caractéristiques de spectre à vérifier . . . ensuite seulement on le construit.

Alors, vous voyez, Monsieur VIEROUDY, combien votre démarche est insuffisante à plus d'un titre. Mesurez-vous à quel point votre spectrographe a peu de chances d'être adapté au problème posé si vous le bâtissez au hasard avant de savoir ce qu'il doit vérifier ?

— Voyez aussi, Cher Monsieur LAGARDE, que les scientifiques ont encore de l'imagination, leur seul tort est de ne jamais faire de publicité autour de toutes leurs tentatives qui ont échoué . . . et, croyez-moi, à propos des OVNI, il y en a eu, des centaines d'idées astucieuses qui ont conduit à des impasses . . . Laissez nous notre pudeur, un jour nous vous amènerons la solution « sur un plateau d'argent », alors vous verrez ce que nous savons faire ! Nous n'avons pas de pétrole, mais nous avons les idées !!!

— Pour finir, donc, un conseil à tous, ne vous précipitez pas sur les réseaux, j'espère dans quelques mois être en mesure de vous proposer un programme de ce genre, à très bon marché, qui soit très cohérent sur le plan scientifique. Votre tour viendra de participer activement à l'effort.

— Bravo donc, Monsieur VIEROUDY, pour votre excellente analyse de la méthode, appuyée même par une expérience, ce qui est particulièrement à encourager, dans d'autres domaines également. Votre spectrographe est assez mal adapté au problème, mais les idées directrices sont exactes.

Je vois que vous continuez à persévérer dans vos tentatives expérimentales de relations OVNI — esprit humain que, vous le savez bien, je considère comme stériles, mais votre courage est exemplaire et je vous propose d'analyser en détail (et à titre gracieux) les spectres que vous pourriez obtenir ou avoir obtenus au cours de vos expériences, car je ne veux rien rejeter à priori.

Claude POHER
Chef de la Division
« Missions Scientifiques »
au Centre National d'Etudes Spatiales

**CARTE DE FRANCE METROPOLITAINE DES
LIEUX D'OBSERVATION DU PHENOMENE OVNI
AU COURS DE L'ANNEE 1954**

Terminée fin Novembre 1976, à l'aide des informations reçues les plus récentes, cette carte a été établie en remerciement et en hommage à tous ceux qui ont œuvré pour la recherche : post-enquêtes, prospection des archives de presse locales . . . etc . . . pour les autres aussi afin de les encourager, là où ils sont, à suivre cet exemple.

Prix Franco 5 F. (en vente au siège de la revue, comme pour les abonnements).

La documentation est tirée de recherches personnelles antérieurement au fichier LUMIERES DANS LA NUIT, par la suite de l'immense travail de Mme GUEUDELLOT archiviste, qui reçoit et diffuse les informations collectives. Nous la remercions ici au nom de tous pour son dévouement inlassable.

Cette carte fut pour moi un travail long et difficile pour situer les lieux avec exactitude, pour choisir les dates souvent contradictoires, éliminer les canulars... Malgré tout le soin apporté, les vérifications nombreuses, il est quasi inévitable que des erreurs aient été commises. Merci à ceux qui voudront les relever et m'en faire part, document à l'appui... exact ! Des ha-meaux, des lieudits, n'ont pu être indiqués, ni graphiqués, faute de précision. Par exemple, cette liste non exhaustive : Ste Marie d'Herbray (44), Nessler (85), St Pazonne (79) Carrière de Chauvard (16), Bellin (73), Brouilly (69), Rugère (15)... etc... Merci à ceux qui pourront les situer sur carte Michelin.

Malgré le travail accompli des départements restent vierges ou presque d'informations, d'autres qui paraissent pourvus n'ont pas été réellement prospectés et en sont restés aux informations de l'époque recensées par Aimé Michel. Il apparaît ainsi qu'il reste encore beaucoup à faire pour rendre compte de tout ce qui a été publié en 1954. Au travail donc pour l'établissement d'une carte quasi-définitive.

Vingt trois ans ont passé, toute une génération. Que cette carte l'informe de l'ampleur des événements qui ont marqué l'année 1954, et leur insuffle le désir de participer à la recherche collective.

En dépit de ses insuffisances, cette carte est un témoignage. Un témoignage irrécusable de l'existence d'un phénomène qui a intéressé l'ensemble du territoire, parfois simultanément, aussi bien des régions très peuplées que d'autres qui le sont moins, souvent avec de nombreux témoins, avec des traces physiques

au sol de nombreuses fois, des effets sur les moteurs... etc... Si les hypothèses sur la nature du phénomène restent contestables, son existence ne peut être niée, et c'est le but de la recherche que d'essayer d'en comprendre la nature.

C'est pourquoi cette carte est aussi un outil de recherche. Elle peut servir à :

1 — Suivre l'exemple d'un Aimé Michel, ce pré-curseur, dont l'admirable travail n'a jamais été égale malgré la floraison de livres à ce sujet, et qui restera pour tous un modèle et un maître : rechercher donc les lieux alignés portant la même date.

2 — Indépendamment des dates, observer les lieux d'atterrissage et voir s'ils sont liés par une configuration géométrique... ou autre.

3 — Vérifier si les zones d'observations autour d'une date déterminée ne «glissent» pas dans l'espace avec le temps. Le nord par exemple est intéressé par le 3-10, alors que la Provence l'est pour par le 14-10, alors que le 71, entre les deux, participe aux deux dates, et que la 44 l'est par le 3-11. Aucune de ces vérifications n'a été faite. Je les laisse en cadeau aux chercheurs. Ils pourront en imaginer d'autres.

4 — servir de base à d'autres recherches : proximité des failles, des sources thermales, de source d'eau profonde (type Seine), de volcanisme (Puy-de-Dôme, volcan Chavarache au large de la Rochelle en activité), etc...

La carte est donc utilitaire pour la recherche, la «vague 1954» est exemplaire à cet égard, et cette publication était nécessaire. Il sera intéressant de faire une comparaison avec celle de 73-74. Aidez-nous à faire un recensement complet. Merci.

F. LAGARDE

nouvelles récentes (Presse) condensé de I. TAHON

(Nous nous excusons de ne pouvoir, faute de place, publier toute la liste des dernières nouvelles ; ce sera pour le prochain numéro).

DEBUT NOVEMBRE 1976. LAPONIE FINLANDAISE

Un lapon finlandais Eero Lammi demeurant à Uleaborg (Finlande) s'étant approché de 2 sphères étincelantes se déplaçant au ras du sol, fut frappé par un mystérieux rayon et projeté au sol. Depuis il porte sur la poitrine des traces rougeâtres. Ce phénomène a été observé par plusieurs de ses camarades. 5 jeunes gens de Kalix (Suède) auraient observé la veille, le même phénomène. Des photos de traces ont été prises.

(«Le Parisien Libéré» du 18-11-76)

LE 13 NOVEMBRE 1976. LA BAULE (Loire Atlantique)

Vers 21 h, 5 baulois ont pu observer un objet lumineux qui descendait vers la terre, irradiant des faisceaux de lumière rouge. L'objet de forme ronde se déplaçait lentement dans le ciel. L'observation dura 1 heure. Dans la même ville, un habitant de la Baule Les Pins voit sa maison trembler étrangement depuis le 15 Novembre, vers 6 h du matin.

(«Ouest France» du 16 et 19-11-76)

29 NOVEMBRE 1976. NOGENT LE ROTROU (Eure et Loire)

Vers 20 h 30 un couple circulant sur la route en direction de Nogent, aperçut un engin volant à environ 15 m d'altitude. L'objet était circulaire, d'un diamètre de 5 m environ de couleur grisâtre, surmonté d'une sorte d'habitacle entouré d'un halo, il se déplaçait d'Est en Ouest.

(«L'Echo Républicain» du 3-12-76)

LE 1er Décembre 1976 ALLY (Haute-Loire)

Entre 18 h 30 et 19 h, la famille Massebœuf a observé un objet orangé, entouré de scintillements et se déplaçant très lentement. Après quelques minutes une boule rouge plus petite que l'objet vint se placer au-dessus de celui-ci et émit des «filets verts». L'engin disparut quelques minutes après. Cette même famille a déjà été témoin d'une même apparition le 11 Novembre au même endroit.

(«La Tribune le Progrès» du 3-12-76)

LUMIERES DANS LA NUIT

Imprimé en France — Le Directeur de la publication : R. VEILLITH — N° d'inscription Commission paritaire 35.385
Imprimerie Imprilux, St-Etienne - Dépôt légal 1^{er} trimestre 1977.